



# Etude sur les dynamiques des Volontariats Internationaux d'Echange et de Solidarité en Equateur

Réalisée par :

Evelyne LADET, *chargée d'étude*

Sous la direction de :

Carlos SALAZAR ORSI, *Coordinateur pour les pays andins*

Michel DE MARCH, *Représentant Régional Amériques*

Jean-Loup CAPDEVILLE, *Directeur du Pôle Réseaux*

*Responsable Unité Programmes Transversaux*

*Mars 2013*

Avec l'accompagnement méthodologique de :

Ana GONZALEZ et David LEYLE *Chargés de mission à*

*l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'international*



## SOMMAIRE

<b>Sommaire</b> .....	<b>1</b>
<b>Sigles et abréviations</b> .....	<b>3</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>4</b>
<b>I CONTEXTE DEL'ETUDE</b> .....	<b>6</b>
<b>A. Présentation de l'Equateur</b> .....	<b>6</b>
1. Contexte géographique .....	6
2. Population.....	6
3. Contexte historique et politique.....	8
4. Contexte socio-économique .....	9
5. Le volontariat en Equateur .....	10
<b>B. Présentation de l'étude</b> .....	<b>12</b>
1. La demande initiale.....	12
2. Objectifs de l'étude .....	13
<b>C. Les Engagements volontaires et solidaires à l'international</b> .....	<b>14</b>
1. Les différents engagements.....	14
2. Les V.I.E.S .....	15
3. Quelques définitions.....	16
<b>II METHODOLOGIE</b> .....	<b>18</b>
<b>A. Définition de l'échantillon</b> .....	<b>18</b>
1. La phase exploratoire.....	18
2. L'enquête.....	20
<b>B. Les limites</b> .....	<b>21</b>
1. Au niveau de l'échantillon .....	21
2. Au niveau de la précision/fiabilité des informations .....	21
<b>III. ANALYSE DES RESULTATS</b> .....	<b>21</b>



<b>A. Typologie des structures d'accueil (SA)</b> .....	<b>21</b>
1. Une majorité de fondations et d'associations/ONG .....	22
2. Une concentration des SA à Quito.....	22
3. Un champ d'action aux multiples facettes .....	24
<b>B. Quantification des V.I.E.S</b> .....	<b>26</b>
1. Une prédominance de VIEch et de VEC .....	26
2. La durée moyenne d'engagement des volontaires .....	30
<b>C. Typologie des volontaires</b> .....	<b>30</b>
1. Des volontaires jeunes.....	30
2. Une prédominance des femmes.....	31
3. Des volontaires diplômés .....	31
<b>D. Typologie des partenariats</b> .....	<b>32</b>
1. Un mode informel de connaissance du volontariat français .....	32
2. L'ancienneté du recours au volontariat français .....	32
3. Un faible partenariat avec des structures françaises.....	33
4. Une valorisation de l'expérience professionnelle et d'une main d'œuvre économique.....	34
<b>E. Typologie des missions</b> .....	<b>34</b>
1. Deux méthodes de recrutement : classique et atypique.....	35
2. Des missions où l'échange de compétences est recherché.....	35
3. L'importance du travail en équipe et des compétences techniques.....	36
4. L'autonomie, l'engagement associatif et l'adaptabilité : les qualités humaines recherchées par les SA.....	37
5. Des fonctions occupées par les volontaires en lien avec l'animation, les études et la recherche .....	38
6. L'animation, la formation et l'éducation : le domaine principal d'intervention des volontaires .....	39
<b>F. Prise en charge, suivi et accompagnement des V.I.E.S</b> .....	<b>40</b>
1. Une prise en charge limitée par les SA des frais de mission des volontaires .....	40
2. Une formation axée sur la mission et la fonction des volontaires.....	41
3. Un suivi informel focalisé sur l'accomplissement du travail des volontaires.....	43
<b>G. Les besoins et attentes des SA</b> .....	<b>44</b>
1. Des difficultés financières pour accueillir des VIES .....	44
2. Un besoin de compétences techniques.....	45
3. Une demande de mise en réseau et d'appui au niveau de la formation.....	45
<b>Conclusion</b> .....	<b>47</b>



## SIGLES ET ABRÉVIATIONS

- \* **AFVP** : Association Française des Volontaires du Progrès
- \* **EV** : Espace Volontariats
- \* **SVE** : Service Volontaire Européen
- \* **ONG** : Organisation non Gouvernementale
- \* **SC** : Service Civique
- \* **VSI** : Volontariat de Solidarité Internationale
- \* **SA** : Structure d'accueil
- \* **SE** : Structure d'envoi
- \* **VIES** : Volontariat International d'Echange et de Solidarité
- \* **VEC** : Volontariat d'Echange et de Compétences
- \* **SPMSPC** : Secrétariat des Peuples, Mouvements Sociaux et de la Participation Citoyenne
- \* **GIZ** : Agence Allemande de coopération internationale
- \* **KOIKA** : Agence de coopération internationale Coréenne



## INTRODUCTION

On comptabilise environ deux millions de Français qui sont expatriés<sup>1</sup> dans le monde, une étude récente prévoit une augmentation de 50 % de ce nombre d'ici à 2020<sup>2</sup>. Cette forte augmentation du nombre de Français expatriés indique une ouverture croissante au reste du monde, et parmi ce mouvement on constate un nombre de plus en plus important de français qui s'engagent dans le domaine de la solidarité internationale.<sup>3</sup> Plusieurs dispositifs officiels sont mis à disposition des citoyens français qui désirent concrétiser ce désir d'engagement dans des missions d'échange et de solidarité.

Plus de 4500 volontaires qui partent avec un statut reconnu sont recensés par Le Ministère des Affaires Etrangères<sup>4</sup>, cependant il existe toute une gamme d'engagements solidaires à l'international (durée de la mission, encadrement, financement...) qui ne rentrent pas dans un cadre officiel. Le nombre de volontaires qui partent chaque année sous un statut qui n'est pas reconnu, ainsi qu'une appréciation fine de la nature de leur mission (définition/préparation) ou encore de leur suivi et de leur accompagnement, n'est pas facile à établir.

Face à ce constat, le Comité Interministériel de la coopération et du développement (CICID), réuni le 9 juin 2009 sous la présidence du Premier Ministre, a annoncé l'objectif quantitatif de tripler le nombre de volontaires internationaux d'Echange et de Solidarité (V.I.E.S) sur 4 ans, et l'objectif qualitatif d'améliorer les conditions de réalisation des missions de volontariat en favorisant la formation et le suivi-accompagnement des volontaires.

Le 1<sup>er</sup> Octobre 2009, la Plateforme France Volontaires est créée afin d'appuyer et accompagner les acteurs français des engagements volontaires et solidaires à l'international. Cette plateforme, dans le but de mieux répondre aux demandes et aux besoins des acteurs de la solidarité internationale, doit être en mesure de disposer d'un outil lui permettant d'appréhender les différentes pratiques et formes d'engagements volontaires et solidaires des candidats au volontariat à l'international. Pour mener à bien cette mission, depuis 2009, France Volontaires (ancienne AFVP) a mené diverses études et consultations auprès des pouvoirs publics, de la société civile, et d'autres partenaires afin de mieux cerner les attentes en matière de volontariat.

Ces études permettront d'appuyer le développement, de manière qualitative et quantitative, des Volontariats Internationaux d'Echanges et de Solidarité ou **V.I.E.S**, terminologie issue de la Charte des V.I.E.S<sup>5</sup>, incluant le VSI

---

<sup>1</sup> L'ensemble des titulaires de la nationalité française justifiant d'une adresse à l'étranger.

<sup>2</sup> <http://www.bfmtv.com/economie/jeunes-premiers-candidats-a-l-expatriation-433544.html>

<sup>3</sup> <http://mappemonde.mgm.fr/num23/articles/art09303.html>

<sup>4</sup> [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france\\_830/societe-civile-ong\\_1052/volontariat\\_20135/les-volontariats-internationaux-echange-solidarite\\_81092.html](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/actions-france_830/societe-civile-ong_1052/volontariat_20135/les-volontariats-internationaux-echange-solidarite_81092.html)

<sup>5</sup> [www.france-volontaires.org](http://www.france-volontaires.org)



mais aussi les différentes formes d'engagement solidaire à l'international (chantiers et échanges de jeunes, missions de seniors, volontariat court, stages universitaires etc.).

En poursuivant cette mission, France Volontaires a ouvert en Afrique, Asie et Amérique Latine plus d'une vingtaine d'Espace Volontariats (E.V).

En juillet 2012, France Volontaires a ouvert un Espace Volontariats à Quito, qui avec l'appui de l'Espace Volontariats Pérou, dans le but d'améliorer le développement qualitatif et quantitatif des VIES, doit être en mesure de mieux informer, orienter, conseiller et accompagner les différents acteurs du volontariat.

Ce rapport présente les résultats obtenus de l'étude des V.I.E.S menée d'août 2012 à janvier 2013 en Equateur. Au total 63 structures d'accueil ont participé à cette étude, qui permettra de mieux appréhender les dynamiques, et reconnaître l'importance du volontariat français en Equateur. Une première partie sera consacrée à la présentation du contexte de l'étude, pour ensuite expliquer la méthodologie appliquée. Dans un troisième temps, on abordera l'analyse des résultats des questionnaires, qui nous permettra de mieux connaître les V.I.E.S en Equateur ainsi que les besoins et attentes des structures d'accueil vis-à vis de France Volontaires.



# I. CONTEXTE DE L'ETUDE

## A. Présentation de l'Equateur

### 1. Contexte géographique

Coup d'œil sur l'Equateur		
<b>Nom Officiel</b>	République de l'Equateur	République unitaire
<b>Régime</b>	Démocratie présidentielle	
<b>Superficie</b>	283 560 Km <sup>2</sup>	
<b>Population</b>	14, 483.499	Recensement de la population 2010 <sup>6</sup>
<b>Chef d'Etat</b>	M. Rafael Correa Delgado	2006/2008/2013-2017
<b>Capitale</b>	Quito	1, 6 million habitants
<b>Villes principales</b>	Guayaquil	2, 3 million habitants
	Cuenca	331 888 habitants
<b>Langue officielle</b>	Espagnol	
<b>Langues indigènes</b>	13 langues issues de 8 familles linguistiques: Barbaoco, Chocó, Jívoro, Quechua, Tukano, Záparo, Cofan (A'i), et Wao Terero.	Archives des langues et cultures de l'Equateur de la Faculté Latino-Américaine des Sciences Sociales (FLACSO) <sup>7</sup>
<b>Monnaie</b>	Dollar américain	En l'an 2000 le pays abandonne le Sucre, sa monnaie nationale.
<b>Religion</b>	Catholicisme	95%
<b>Communauté française</b>	Inscrits	Environ 2200
	Touristes/2011	20 426 <sup>8</sup>

La République de l'Equateur est un pays situé en Amérique du sud, baigné à l'ouest par l'océan Pacifique. C'est le plus petit pays andin, entouré par le Pérou au sud et à l'est, et au nord par la Colombie.

Malgré sa modeste taille, en raison de sa position géographique et de son climat, l'Equateur possède la plus dense biodiversité jamais observée sur le globe<sup>9</sup>.

La Cordillère des Andes traverse l'Equateur du nord au sud. Le territoire est constitué de 4 régions qui ont un climat propre ainsi qu'une grande diversité naturelle, ethnique et culturelle: La région littorale ou Côte, la Sierra ou région Andine, l'Amazonie ou « l'Oriente », et l'Archipel des Galápagos.

<sup>6</sup> INEC (Institut National des Statistiques et des recensements) : <http://www.inec.gob.ec/cpv/>

<sup>7</sup> [http://www.flacsoandes.org/archivo\\_lenguas/index.php?option=com\\_content&view=article&id=70%3Aresumen-de-lenguas-en-el-ecuador&catid=31&Itemid=1&lang=es](http://www.flacsoandes.org/archivo_lenguas/index.php?option=com_content&view=article&id=70%3Aresumen-de-lenguas-en-el-ecuador&catid=31&Itemid=1&lang=es)

<sup>8</sup> Etude publié par la direction de recherche du Ministère du Tourisme :

[http://servicios.turismo.gob.ec/index.php/?option=com\\_content&view=article&id=30](http://servicios.turismo.gob.ec/index.php/?option=com_content&view=article&id=30)

<sup>9</sup> [http://www.ird.fr/content/keyword/%28region%29/4994/%28nom\\_region%29/Am%C3%A9rique%20Latine%20et%20Cara%C3%AFbes/%28pays%29/4998/%28nom\\_pays%29/Equateur](http://www.ird.fr/content/keyword/%28region%29/4994/%28nom_region%29/Am%C3%A9rique%20Latine%20et%20Cara%C3%AFbes/%28pays%29/4998/%28nom_pays%29/Equateur)





Carte 1: La République de l'Équateur 1



Carte 2: Les régions de l'Équateur 1

- \* Au centre se situe la région andine, « la Sierra », elle est composée d'une double cordillère parallèle de montagnes élevées et massives. La Sierra regroupe près de 45 % de la population du pays.<sup>10</sup>
- \* La région littorale s'élargit du sud au nord, elle comprend une plaine littorale et une chaîne de faible altitude (800 m), et s'étend en bordure de l'océan Pacifique sur toute la longueur de pays, couvrant une superficie de 70 000 km<sup>2</sup>, soit un tiers de sa superficie totale. La Côte compte environ 50 % de la population équatorienne.
- \* On retrouve la forêt dense dans l'Oriente, partie de la plaine amazonienne, chaude et humide. Bien que cette région occupe plus de la moitié du territoire équatorien, elle compte environ de 5 % de la population totale du pays.
- \* L'Équateur comprend également l'archipel des Galápagos, situé dans le Pacifique, à environ 1000 km à l'ouest du continent. L'Archipel couvre environ 8000 Km<sup>2</sup> pour une population de près de 25 000 habitants (soit 0.17% de la population totale).

Le pays est divisé en 24 provinces administratives, qui ont chacune un gouverneur (désigné par le président de la république) et un préfet (élu au suffrage universel).

## 2. Population

En Equateur plus de 65% de la population est urbaine et jeune (35% de la population est âgée de moins de 15 ans, 61% a un âge compris entre 15 et 64 ans, et seulement 4% de la population a plus de 65 ans).

<sup>10</sup> <http://www.tlfg.ulaval.ca/axl/amsudant/equateur.htm>



Plus de 70% de la population s'auto identifie comme métisse, 7% comme indigène, 7.2% comme Afro-Equatorienne, 7.4% comme Montubia (paysans de la côte) et 6% comme blanche<sup>11</sup>.

Le pays présente une grande diversité ethnique et culturelle, il abrite des peuples autochtones et afro-équatoriens (11 nationalités et 16 peuples indigènes).

### 3. Contexte historique et politique

Depuis son indépendance en 1830, l'histoire politique de l'Equateur est une histoire mouvementée, marquée par des conflits territoriaux avec ses pays voisins ainsi que par des crises économiques, politiques et sociales. Une illustration de cette instabilité est la succession de 7 présidents entre 1996 et 2006. Ce n'est que récemment, avec l'arrivée de Rafael Correa au pouvoir en 2007 que le pays a retrouvé une certaine stabilité politique et économique.

En ce qui concerne ses revenus économiques, l'Equateur a toujours été un pays exportateur de matières premières (bananes, cacao, crevettes, fleurs) et, depuis les années 60 il devient un pays producteur de pétrole. Suite au choc pétrolier de 1973 on assiste à une accélération de la croissance économique du pays<sup>12</sup>, qui devient alors plus attractif pour l'investissement étranger.

Les « petro dollars » qui affluent à cette époque servent à acheter des biens et des services, ce phénomène s'accompagne cependant d'une nette augmentation de la dette extérieure du pays, qui en 1971 représentait 16% du PIB, alors qu'elle représente 42% du PIB en 1981. Dans les années 80, face à ce surendettement et à la chute des prix du pétrole, l'Equateur doit se soumettre aux nouvelles exigences du Consensus de Washington, on assiste alors à une diminution du rôle de l'Etat dans l'économie et dans la planification.

En 1999 le pays est touché par une grave crise bancaire, l'Etat se porte alors garant des dépôts et décide le gel de ces derniers. Afin de limiter l'inflation le gouvernement de Jamil Mahuad décide de « dollariser » l'économie, abandonnant ainsi le « Sucre », la monnaie nationale. Le 21 janvier 2000 un soulèvement indigène, soutenu par des militaires et les syndicats renverse le président Jamil Mahuad.

Les conséquences de cette crise sont dramatiques pour la population, à la fin de l'an 2000 l'inflation avait atteint 96%<sup>13</sup>, la pauvreté touchait plus de la moitié de la population, et avec un taux de chômage de plus de 50%, entre 1999 et 2006 près d'un million d'Equatoriens sont contraints à quitter le pays. Entre l'an 2000 et 2003 deux présidents vont se succéder et on assistera en 2005 au renversement populaire du président Lucio Gutierrez.

---

<sup>11</sup> INEC: <http://www.inec.gob.ec/cpv/>

<sup>12</sup> ACOSTA A. (2009), *La maldición de la Abundancia*. Quito: Abya- Ayala. P 40

<sup>13</sup> <http://www.indexmundi.com/g/g.aspx?v=71&c=ec&l=es>



En novembre 2006 Rafael Correa remporte les élections présidentielles au second tour avec 56.8% des voix. Dans le cadre de la « révolution citoyenne » promue par sa coalition politique de gauche « Alianza Pais », un referendum national est organisé en avril 2007, et le peuple Equatorien approuve, avec 81% des voix, l'instauration d'une Assemblée Nationale Constituante avec les pleins pouvoirs pour rédiger une nouvelle constitution.

La nouvelle Constitution, connue comme la « Constitution Verte », sera finalement approuvée avec plus de 63% des voix. Cette nouvelle charte politique prévoit de renforcer le contrôle de l'Etat sur les secteurs-clés de l'économie et fait du Sumak Kawsay (bien-vivre<sup>14</sup>) un droit fondamental. L'innovation la plus saillante est la reconnaissance des droits de la nature et l'approfondissement du contenu environnemental dans les droits des citoyens.

Parmi les réussites du gouvernement de Rafael Correa on note, la renégociation des contrats pétroliers et de la dette extérieure, des dépenses publiques qui ont permis de financer des travaux d'infrastructures (7000 Km refaits à neuf, 8 centrales hydroélectriques), des réformes fiscales importantes, et des programmes sociaux.

Au pouvoir depuis 2007 (réélu en 2009 après l'adoption de la nouvelle Constitution), Rafael Correa est le premier président équatorien depuis vingt ans à accomplir l'intégralité de son mandat. Le 17 février 2013 avec plus de 57% des voix, Rafael Correa est réélu pour un nouveau mandat de quatre ans. Le mouvement politique du président, « Alianza Pais » a obtenu la majorité absolue à L'Assemblée Nationale. Cette victoire montre, au delà du soutien populaire dont bénéficie le président, la situation très particulière du champ politique équatorien, tous les partis d'opposition connaissant une crise de crédibilité sans précédent.

Parmi les critiques les plus communes adressées à l'actuel gouvernement, on note la concentration des pouvoirs dans la figure du leader charismatique, ainsi que des problèmes en termes de liberté d'expression, que ce soit à travers des campagnes de délégitimation des médias d'opposition, voire à travers des actions légales à l'encontre de certains journalistes.

#### 4. Contexte socio-économique

L'Équateur a enregistré une diminution significative de son taux de pauvreté. En 2006, il était estimé à 37.6 % tandis qu'en 2011 il a chuté à 28.6 %. Cette diminution de la pauvreté s'explique principalement par une augmentation des salaires, mais aussi par les politiques sociales mises en œuvre dans le domaine de la santé ou

---

<sup>14</sup> Concept emprunté de la cosmovision indigène qui désigne le fait que « les hommes doivent coexister de manière harmonique avec la nature, avec ses plantes, ses rivières, et ses lacs, sa mer, avec son air, et avec ses sols et tous ses éléments et ses esprits qui rendent la vie possible et belle ».



encore de l'éducation (entre 2006 et 2012 le budget alloué à la santé a triplé, celui de l'éducation a été multiplié par 8)<sup>15</sup>.

<b>Données socio-économiques de l'Équateur</b>		
<b>Indice de développement Humain</b>	Rang : 83 (sur 187)	Selon le PNUD <sup>16</sup>
<b>Santé</b>	Espérance de vie	75.6 ans <sup>17</sup>
	Taux de mortalité des moins de 5 ans	24/ 1000
	Dépenses publiques de santé 2010	8.1 % du P.I.B <sup>18</sup>
<b>Éducation</b>	Taux d'alphabétisation des adultes	84.2%
	Durée moyenne de scolarisation	7.6 années
	Dépenses publiques d'éducation 2010	4.9 % du P.I.B <sup>19</sup>
<b>Revenu</b>	P.I.B /Habitant	8 669 \$ U.S <sup>20</sup>
	Taux de croissance 2011	7.8% <sup>21</sup>
<b>Pauvreté</b>	Personnes vivant sous le seuil de pauvreté	28,6% <sup>22</sup>
	Taux de chômage 2011	5.1% <sup>23</sup>
<b>Environnement</b>	Espèces menacées	12%
	Surface forestière	41,3%
	Evolution de la surface forestière	-25.7%

Malgré le progrès social enregistré, environ 30% de la population vit encore sous le seuil de la pauvreté, 5% de la population est sans emploi et 40% des Équatoriens sont sous-employés, selon les chiffres officiels<sup>24</sup>.

Pour poursuivre sa politique sociale, le gouvernement reste encore dépendant de l'exploitation des ressources naturelles. Il impulse une politique de développement de l'exploitation minière à grande échelle, ce qui est contesté par une partie de la communauté indigène et par le mouvement écologiste. Il est intéressant de noter que malgré une constitution qui octroie des droits à la nature, l'exploitation forestière illégale, l'expansion de

l'agriculture et la pression des entreprises pétrolières et minières, placent l'Équateur comme un des pays qui enregistre un des taux les plus élevés de déforestation en Amérique Latine, avec une perte annuelle allant de 60 000 à 200 000 hectares de forêt vierge (soit une perte allant de 600- à 2000 km<sup>2</sup>).<sup>25</sup>

## 5. Le volontariat en Équateur

Avec l'appui du programme des volontaires des Nations Unies, 23 organisations issues du secteur public et du secteur privé, se sont organisées pour promouvoir et renforcer le volontariat national. Elles ont conformé un

<sup>15</sup> <http://www.planificacion.gob.ec/conozca-los-100-logros-mas-importantes-de-la-revolucion-ciudadana>

<sup>16</sup> Selon le PNUD : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/ECU.html>

<sup>17</sup> Selon le PNUD : <http://hdrstats.undp.org/fr/pays/profils/ECU.html>

<sup>18</sup> Selon la Banque Mondiale : <http://datos.bancomundial.org/indicador/SE.XPD.TOTL.GD.ZS/countries>

<sup>19</sup> Ibid

<sup>20</sup> Ibid

<sup>21</sup> Banque Centrale Equatorienne : <http://www.bce.fin.ec/contenido.php?CNT=ARB0000003>

<sup>22</sup> Selon la Banque Mondiale : <http://datos.bancomundial.org/indicador/SE.XPD.TOTL.GD.ZS/countries>

<sup>23</sup> INEC : <http://www.inec.gob.ec/home/>

<sup>24</sup> Ibid.

<sup>25</sup> <http://www.eluniverso.com/2011/10/01/1/1430/ecuador-registra-tasas-deforestacion-mas-altas-latinoamerica.html>



réseau d'organisations appelé : la Mesa del voluntariado « Table du volontariat », qui représente plus de 350 organisations au niveau national, et qui travaille depuis l'an 2004 dans l'élaboration d'une loi sur le volontariat national. En 2008, des assemblées provinciales et locales, ont été organisées dans tout le pays afin de recueillir les préceptes qui devraient figurer dans la loi.

Le travail d'incidence politique de la « Table du volontariat » a joué un rôle important dans la reconnaissance du volontariat dans la nouvelle constitution (2008) : « le volontariat social et de développement est reconnu comme une forme de participation sociale » (Article 97), et au sein de la loi de participation citoyenne (Articles 37 et 38). Néanmoins, à cette reconnaissance du volontariat doit s'ajouter un cadre légal qui régularise et protège les actions volontaires.

En 2007 le gouvernement crée, le « Secrétariat des Peuples, des Mouvements sociaux et de la Participation Citoyenne » (SPMSPC). On compte parmi ses nombreuses missions, celles « d'orienter, coordonner et émettre des politiques publiques destinées à promouvoir et consolider la participation citoyenne à travers le volontariat... ». La direction du volontariat, adscrite à cet organisme, cherche à revaloriser le travail volontaire et à incorporer la composante du volontariat dans l'élaboration de politiques publiques.

En octobre 2011, le SPMSPC a convoqué « la Table » pour présenter une proposition de réglementation du volontariat, puis en 2012 d'autres acteurs du volontariat sont convoqués, cette fois pour débattre sur un projet de loi.

Actuellement, « la table du volontariat » réalise un travail de lobbying auprès de l'Assemblée Nationale et de la présidence de la république, afin de faire rentrer le projet de loi sur le volontariat dans l'agenda politique.

En 2008, la « table du volontariat » et le Secrétariat des Peuples, Mouvements Sociaux et de la Participation Citoyenne, publient un rapport sur le volontariat national<sup>26</sup>. Selon le rapport, le concept de volontariat est en train de changer en Equateur : son lien avec la charité et l'assistanat commence à être dépassé. Le « nouveau volontariat » contribuerait au développement économique du pays grâce à une nouvelle génération de volontaires, constituée des jeunes diplômés, mettant au service des organisations (fondations, associations, institutions publiques), leur savoir faire et compétences techniques.

Principaux résultats de l'étude :

- \* Au total 500 000 volontaires ont été recensés.
- \* Chaque volontaire s'engage en moyenne 11 271 heures par an.
- \* Plus de 67% des volontaires sont des femmes âgées de plus de 30 ans.
- \* 34% sont des hommes âgés de moins de 29 ans.

---

<sup>26</sup> [http://www.unv.org/fileadmin/docdb/pdf/2008/ELVoluntariadoenEcuador\\_19-03-2008\\_final\\_web.pdf](http://www.unv.org/fileadmin/docdb/pdf/2008/ELVoluntariadoenEcuador_19-03-2008_final_web.pdf)



- \* Le principal champ d'action est le social (santé, éducation).
- \* 40% des organisations enquêtées enregistrent un déficit de volontaires.
- \* 30% des organisations ont besoin d'un volontariat technique.

Malgré l'absence de rapports officiels, on a pu constater, grâce à nos échanges avec les structures d'accueil (SA) et les institutions gouvernementales, que les coopérations internationales ayant le plus grand nombre de volontaires sont l'Allemande (GIZ/environ 200 volontaires par an) et celle de la Corée du Sud (KOIKA).

Il ressort de notre enquête que le volontariat international suscite un grand intérêt au sein de la société civile, mais aussi (dans le cadre plus large du travail effectué par les ONG internationales dans le pays) des institutions gouvernementales. En effet, le gouvernement avance l'argument selon lequel les ONG manquent de transparence dans leurs actions, on assiste donc depuis 2007, à un suivi très attentif des activités développées par ces dernières. Celles-ci sont soumises à un contrôle beaucoup plus strict qu'auparavant (justification de leur personnalité juridique et de leur budget, présentation de leurs plans d'action annuels). Ainsi, en 2012 l'agence Equatorienne de coopération internationale a demandé à 26 ONG internationales de suspendre leurs activités.

Le nombre de volontaires nationaux et internationaux agissant en dehors de tout cadre officiel est difficile à estimer, mais à partir des informations obtenues grâce aux entretiens avec les différents acteurs du volontariat, nous pouvons considérer qu'il est important.

## B. Présentation de l'étude

### 1. La demande initiale

France Volontaires a menée depuis 2009 des études sur les dynamiques des volontariats internationaux d'échange et de solidarité (VIES) dans différents pays du monde, dans le but d'améliorer la qualité des missions de volontariat. Ces études permettent de mieux comprendre les attentes et les besoins des structures d'accueil en matière de volontariat, d'identifier les dynamiques de définition et de préparation des missions, ou encore du suivi et de l'accompagnement des volontaires dans un pays donné.

Dans les pays d'accueil France Volontaires doit être en mesure d'informer et faire connaître les différentes formes de volontariat, et contribuer au développement qualitatif (améliorer le suivi et l'accompagnement des acteurs du volontariat) et quantitatif des V.I.E.S.



Ainsi, une première vague d'études a eu lieu, en 2009 et 2010, dans une quinzaine de pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique Latine.

Aujourd'hui, il s'agit d'étendre ces études à d'autres pays, afin de pouvoir les généraliser dans les pays accueillant des volontaires, tout en laissant apparaître les spécificités locales face au volontariat.

L'Etude sur l'Equateur s'inscrit dans une dynamique régionale (Pays Andins), elle a pour objectifs de mieux identifier les problématiques qui sont communes à la région andine, et d'aider à long terme, à la définition d'axes de travail communs.

## 2. Objectifs de l'étude

### *a. Au niveau local, pour le chargé d'étude*

- ✳ **Etablir un panorama (quantitatif / qualitatif)** des pratiques d'engagements volontaires et solidaires en Equateur.
- ✳ **Etablir un panorama des structures d'accueil**<sup>27</sup> des volontaires (français) à l'international.
- ✳ **Établir un panorama des formations, des accompagnements et des financements** existants dans le pays de référence.
- ✳ **Amorcer une dynamique de réseau** pour la mise en place d'une plateforme régionale France Volontaires des pays andins (Pérou, Equateur, Bolivie).
- ✳ **Repérer les forces, les faiblesses et les spécificités des pratiques** d'engagements volontaires et solidaires à l'international, ainsi que les améliorations proposées par les acteurs.
- ✳ **Construire une base de données** sur les structures d'accueil de volontaires français.
- ✳ **Repérer les attentes des structures d'accueil** par rapport à France Volontaires.

### *b. Au niveau régional pour le coordinateur des pays andins*

- ✳ **Comprendre les dynamiques communes et les spécificités du volontariat** des pays andins au sein desquels des études ont été réalisées.
- ✳ **Permettre une coordination** et un développement des actions entre les Espaces Voluntariats Pérou, Equateur et celui de la Bolivie.

---

<sup>27</sup> Le focus sur les structures d'accueil s'insère dans un dispositif où les études régionales françaises s'intéressent, de manière complémentaire, aux volontaires et aux structures d'envoi.



- \* **Créer des ponts entre les associations** impliquées dans le volontariat français dans la région.
  - \* **Définir des thématiques de coopération et d'échange entre les trois pays** sur les actions du volontariat national et international.
- c. Au niveau global pour France Volontaires*
- \* **Consolider l'ensemble des données** récoltées pour réaliser un état des lieux des engagements volontaires et solidaires à l'international.
  - \* **Constituer une base de données** servant à alimenter l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'International.
  - \* **Comparer les pratiques d'engagements volontaires et solidaires à l'international dans les différents pays** afin d'améliorer les stratégies d'accompagnement et de les adapter aux divers contextes culturels.

## C. Les engagements volontaires et solidaires à l'international

### 1. Les différents engagements

« Dans le langage courant, le terme volontariat est souvent employé comme synonyme de bénévolat. Par exemple, le mouvement international de la Croix-Rouge définit un volontaire comme « *une personne qui mène des activités bénévoles* ». Pourtant, le volontariat correspond à un statut particulier, entre le bénévolat et le salariat. Il se distingue du premier par le fait qu'il s'exerce à temps plein pour une mission et une durée donnée, moyennant une indemnité. Et il diverge du second par l'engagement du volontaire et l'utilité sociale de sa mission. »<sup>28</sup>

Par extension, nous appelons volontariats toutes les formes d'engagement volontaire et solidaire à l'international, qu'il s'agisse d'un engagement bénévole ou indemnisé. Cependant, une classification des volontaires a été réalisée par France Volontaires en fonction des modalités de volontariat plus ou moins institutionnelles.

<sup>28</sup> Alternatives Economiques n°022 – Janvier 2006



Lors de la création de France Volontaires, et à l'initiative du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes (MAEE), une concertation entre l'Etat et les associations françaises de solidarité internationale a abouti à la définition d'une catégorisation des engagements volontaires et solidaires à l'international. Celle-ci permet ainsi de définir le niveau de cadrage des missions et de mieux envisager l'accompagnement des volontaires en fonction de leurs spécificités.

<b>V.I.E.S</b>	<b>Volontariats d'Initiation et d'Echange</b>	Toute personne vivant ses premières expériences de découverte des réalités internationales.	Chantiers de jeunes <sup>29</sup> Dispositifs JSI/VVSI <sup>30</sup> Voyages découverte
	<b>Volontariats d'Echange et de Compétences</b>	Toute personne active ou en retraite, souhaitant enrichir son expérience et apporter un savoir faire professionnel.	Congés de solidarité <sup>31</sup> Mécénat de compétence <sup>32</sup> Bénévoles retraités Stagiaires
	<b>Volontariats de Solidarité Internationale</b>	Toute personne s'engageant par contrat de VSI (loi de février 2005) avec une association agréée par l'Etat.	24 associations agréées pour l'envoi de VSI <sup>33</sup>
	<b>Volontariat de Service civique à l'international</b>	Toute personne s'engageant par contrat de VSC régi par la loi du 10 mars 2012, avec une association agréée par l'Agence du Service Civique.	L'agrément se fait sur demande auprès de l'Agence du Service Civique <sup>34</sup>
	<b>Service Volontaire Européen</b>	Toute personne s'engageant dans le cadre d'un SVE avec une association accréditée « Service Volontaire Européen ».	Le SVE est un dispositif européen <sup>35</sup> porté par l'Association Française du Programme Européen « Jeunesse en Action » (AFPEJA) en France.
	<b>Volontariat ponctuel dans le cadre d'un séjour touristique</b>	Toute personne s'engageant de manière ponctuelle dans le cadre d'un séjour touristique, sans une organisation ou démarche de projet au préalable.	

<sup>29</sup> <http://www.portail-solidarite.org/domaines/chantiers-internationaux>

<sup>30</sup> <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/enjeux-internationaux/societe-civile-et-ong/volontariat/article/les-programmes-jeunesse-solidarite>

<sup>31</sup> <http://vosdroits.service-public.fr/F92xhtml>

<sup>32</sup> [http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette\\_mecenat\\_12-08.pdf](http://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/Plaquette_mecenat_12-08.pdf)

<sup>33</sup> Liste sur [http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/LISTE\\_ASSOCIATION\\_VSI\\_agrees\\_juin\\_2011.pdf](http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/LISTE_ASSOCIATION_VSI_agrees_juin_2011.pdf)

<sup>34</sup> <http://www.service-civique.gouv.fr/content/obtenir-un-agr%C3%A9ment>

<sup>35</sup> Décision N° 1719/2006/EC du 15 Novembre 2006, du Parlement et du Conseil Européens.



La diversité des engagements est importante, il est alors essentiel pour France Volontaires de considérer l'ensemble des personnes, volontaires ou bénévoles, partant avec un dispositif ou pas, qui vivent une mission de solidarité internationale dans un pays tiers. La mission d'appui et d'accompagnement confiée à France Volontaires s'adresse donc à un public large.

### 3. Quelques définitions

#### a. Le bénévolat

Le bénévolat est une activité non rémunérée et librement choisie qui s'exerce en général au sein d'une institution sans but lucratif (ISBL) : association, ONG, syndicat ou structure publique. Celui ou celle qui s'adonne au bénévolat est appelé « bénévole ». On peut définir les bénévoles comme des personnes qui consacrent une partie de leur temps, sans être rémunérées, aux activités de l'association.

#### b. Le volontariat

Il existe plusieurs définitions du volontariat en fonction des organisations qui les portent. Les principales sont les suivantes :

- \* La définition de B. Dewinter et France Volontaires (2010) Les volontaires peuvent être définis comme :
  - \* Des individus et des groupes d'individus qui s'engagent de manière libre et responsable.
  - \* Des hommes et des femmes qui donnent de leur temps, de leur travail, de leur énergie.
  - \* Des personnes, quel que soit leur statut, qui s'investissent à plein temps, sur leur temps professionnel ou familial, pendant une période déterminée (de deux semaines à plusieurs années)
  - \* Des individus qui partagent certaines valeurs communes<sup>36</sup>.
- \* La définition du Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de la Vie Associative et du Portail de la Solidarité<sup>37</sup>. Le volontariat peut être défini comme :
  - \* Un engagement formel, par contrat, pour une durée limitée, pour une mission d'intérêt général.
  - \* Un engagement en contrepartie d'une indemnité.
  - \* Un engagement ne relevant pas du Code du travail.
  - \* Un engagement qui n'implique pas de lien de subordination

---

<sup>36</sup> <http://www.france-volontaires.org/-Valeurs-communes-aux-volontariats-.html>

<sup>37</sup> <http://www.portail-solidarite.org/statuts-et-contrats/volontariat>



### c. Le volontariat à l'international

Le volontariat à l'international est une catégorie spécifique du volontariat régie par des lois qui lui sont propres. Il peut être divisé en deux sous-catégories :

#### \* Le volontariat international de droit européen ou international

- \* Le service Volontaire Européen (S.V.E.)<sup>38</sup>
- \* Le Volontariat des Nations Unies (V.N.U.)<sup>39</sup>
- \* Les Volontaires Internationaux de la Francophonie (V.I.F.)

#### \* Le volontariat international de droit français

- \* Le Service Civique : Loi n°2010-241 du 10 mars 2010
- \* Le S.V.E. peut être une forme de Service Civique<sup>40</sup>
- \* Le Volontariat de Solidarité Internationale (V.S.I.) :

Loi n° 2005-159 du 23 février 2005<sup>41</sup>

Décret n° 2005-600 du 27 mai 2005<sup>42</sup>

Arrêté du 21 décembre 2005<sup>43</sup>

Le V.S.I. a donné lieu à une évaluation du dispositif en 2009<sup>44</sup>

### d. Chantiers de jeunes

Au départ, un chantier de jeunes est un projet qui rassemble des jeunes bénévoles ayant pour but la restauration du patrimoine bâti ou la construction de bâtiments. Les chantiers de jeunes sont fréquemment multinationaux et permettent ainsi des échanges culturels. Aujourd'hui, la notion de « chantiers de jeunes », n'implique pas forcément la réalisation d'un chantier de construction puisque de nombreux projets sont aujourd'hui à caractère exclusivement culturel. Lorsque le chantier s'inscrit dans une dimension internationale, il est considéré par France Volontaires comme un Volontariat d'Initiation et d'Echange (VIEch).

*« Un volontariat d'Initiation et d'Echange se définit comme une action éducative qui vise à développer la citoyenneté locale et mondiale des participants à travers l'échange interculturel et une action de solidarité revêtant un caractère d'intérêt général. »<sup>45</sup>*

<sup>38</sup> <http://www.jeunesseenaction.fr/uploads/fiche%202012/Fiche%20Action%202%202012.pdf>

<sup>39</sup> <http://www.unv.org/fr/etre-volontaire.html>

<sup>40</sup> <http://www.service-civique.gouv.fr/content/documents-utiles>

<sup>41</sup> [http://www.clong-volontariat.org/pdf/vsi/Loi\\_vsi\\_23%20fevrier\\_2005.pdf](http://www.clong-volontariat.org/pdf/vsi/Loi_vsi_23%20fevrier_2005.pdf)

<sup>42</sup> <http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000444222&dateTexte=&categorieLien=id>

<sup>43</sup> [http://www.clong-volontariat.org/pdf/vsi/arrete\\_21decembre\\_2005.pdf](http://www.clong-volontariat.org/pdf/vsi/arrete_21decembre_2005.pdf)

<sup>44</sup> <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/IMG/pdf/Resume.pdf>

<sup>45</sup> Atelier Chantiers de Jeunes, Cotonou, 21-25 Novembre 2011



Les chantiers internationaux sont aux frais des volontaires (voyages, assurances, frais de mission et frais annexes) et ceux-ci doivent souvent également payer une contribution à l'association d'envoi. Des structures d'envoi et des structures d'accueil ont fait des chantiers internationaux leur activité principale.

#### *e. Hors dispositif*

Par définition, un dispositif est, juridiquement, un énoncé d'un jugement (Droit) partie d'une loi, d'un édit, d'une ordonnance, d'un décret, d'un arrêté, d'un arrêt, etc., qui en contient la décision et les dispositions pratiques. Par extension, le dispositif est un ensemble de décisions, de mesures prises pour aboutir à une fin.

Pour les mobilités volontaires et solidaires à l'international, les institutions publiques, à différentes échelles (Etat, régions, départements, etc.), élaborent des dispositifs qui, selon certaines modalités, permettent d'orienter et de sélectionner les demandes auxquelles elles apporteront un soutien. Parmi les critères qui permettent de caractériser un dispositif, il peut être retenu : l'organisation porteuse, les caractéristiques légales, le public cible, les bénéficiaires, la durée de l'engagement, les modalités de financement et les champs thématiques.

Un « dispositif » comprend donc un cadre légal ou, tout au moins, institutionnel dont ne bénéficient pas tous les « types » ou « formes » d'engagement. Pour cette raison les différentes catégories de VIES ne sont pas toutes des « dispositifs ». La notion de « hors dispositif » est donc une définition par défaut puisqu'elle s'applique à ceux qui ne disposent pas de ce cadre légal.

#### *f. Le volontariat ponctuel dans le cadre d'un séjour touristique*

Le volontariat ponctuel dans le cadre d'un séjour touristique s'applique aux volontaires qui dans le cadre d'un séjour touristique incluent une partie de volontariat. De manière générale il s'agit de missions de volontariat très courtes (quelques jours), qui s'inscrivent dans les activités touristiques des volontaires, comme étant un moyen différent de découvrir un pays. Ces volontaires n'ont donc pas un projet préétabli de volontariat puisque l'objectif principal de ces déplacements est celui de faire du tourisme.

Bien que ce type d'engagement ne soit pas conçu d'emblée comme du volontariat, nous avons fait le choix de l'inclure dans l'étude au vue de son importance en Equateur. En effet, de nombreuses structures enquêtées (16/63 SA) proposent des formules d'engagement ponctuel. Il est donc apparu essentiel de faire apparaître cette modalité d'engagement dans le cadre de l'étude.

## **II. Méthodologie**

### **A. Définition de l'échantillon**

#### **1. La phase exploratoire**



L'étude a officiellement commencé en août 2012. A partir de cette date jusqu'en janvier 2013, la méthodologie de travail mise en place fut la suivante :

Le public cible de cette étude étant les responsables des structures d'accueil de volontaires entre janvier et décembre 2011, nous avons dans un premier temps, effectué une identification d'un maximum de structures ayant un lien avec la France. Cette première recherche a été effectuée avec l'aide du Service de Coopération et d'Action culturelle de l'Ambassade de France (SCAC) qui nous a transmis une liste des ONG concernées, lesquelles ont participé à un forum organisé par ce Service en mars 2012. Ce même Service nous a transmis, par ailleurs, la liste des structures d'accueil des VSI et des Service Civique (2012).

Aucun recensement de structures d'accueil n'a jamais été réalisé en Equateur, c'est donc grâce à ces informations que nous avons établi une première liste de quarante organisations travaillant potentiellement ou effectivement avec des volontaires français. Parmi ces organisations, 10 structures ont déclaré avoir accueilli en 2011 des volontaires français.

L'étude s'appuie sur deux questionnaires pré-élaborés par l'Observatoire des Engagements Volontaires et Solidaires à l'international. Nous avons utilisé les questionnaires traduits en espagnol par les chargés de l'étude VIES en Bolivie. Le premier questionnaire « préliminaire » devait être envoyé par mail et le second devait être rempli à la suite d'un entretien auprès des structures ayant répondu positivement au premier.

Afin d'élargir notre public cible potentiel nous avons procédé de la manière suivante :

- \* Envoi du questionnaire préliminaire via mail aux 23 organisations faisant partie de la « Table du Volontariat » et celles identifiées par l'intermédiaire de la liste élaborée par le SCAC.
- \* Une phase de recherches internet qui nous a permis (blog de volontaires ou ex-volontaires) d'identifier les principales villes/villages accueillant des volontaires français : Quito, Guayaquil, Cuenca, Tena, Puyo, Riobamba, Ibarra et Otavalo.
- \* Avec l'identification des principales villes, une phase de recherches internet concernant les organisations localisées dans ces villes et travaillant avec des volontaires étrangers.
- \* Envoi de courriers électroniques à une cinquantaine de volontaires/ex-volontaires dans le but d'avoir des informations concernant les structures d'accueil (coordonnées/mode de mise en relation) et sur leurs missions (nature/durée/financement).
- \* Envoi du questionnaire préliminaire via mail à plus de 350 organisations, identifiées par l'intermédiaire des volontaires/ex-volontaires, et identifiées comme potentiellement accueillant des volontaires étrangers.



Le premier courrier électronique envoyé a permis de présenter et faire connaître les principales missions de France Volontaires.

De nombreuses structures ont affirmé avoir accueilli des volontaires français avant ou après 2011, nous avons profité des déplacements préalablement organisés (afin de rencontrer les SA ayant accueilli des volontaires en 2011) pour questionner ces dernières. Nous avons donc utilisé les questionnaires de l'étude pour recueillir des informations qui pourront enrichir notre connaissance sur les dynamiques du volontariat français en Equateur.

**Finalement 63 Structures ayant déclaré avoir accueilli 383 volontaires français en 2011, font partie de cette étude.**

## 2. L'enquête

- \* Vu le faible nombre de retours obtenus par courrier électronique et/ou par téléphone (10%), des déplacements dans les différentes villes ont été organisés pour rencontrer les responsables des SA (allant de 3 jours à une semaine). Nous avons rencontré des SA localisées dans 10 villes différentes du pays.
- \* Lors des entretiens physiques nous avons rempli les deux questionnaires en une fois. Les questionnaires préliminaires et étendus ont été soumis aux responsables des SA sous la forme d'entretiens en face à face (avec des questions fermées et des questions ouvertes).
- \* Les échanges avec les volontaires et/ou responsables des structures d'accueil, nous ont permis d'identifier, rencontrer et soumettre les questionnaires à une quinzaine de structures.
- \* Les phases exploratoires et d'enquête ont eu lieu de manière successive et à plusieurs reprises. Une fois la ville et les SA identifiées, un déplacement était organisé. Suite à ce déplacement, la chargée d'étude revenait à Quito pour développer les activités liées à l'Espace Volontariats Equateur, pour contacter les SA des autres villes préalablement identifiées (en fonction des retours des volontaires/ex volontaires et des SA), et, en fonction des contacts établis, pour organiser un nouveau déplacement.

Les rencontres avec les responsables des SA ont été également l'occasion de créer un véritable lien avec les associations, de faire connaître France Volontaires et ses missions, et de mieux comprendre le travail de terrain qu'elles effectuent. Dans le cadre des activités liées à l'Espace Volontariats Equateur, ces déplacements ont également permis de faire connaître France Volontaires auprès des SA souhaitant accueillir des volontaires français. Au total, nous nous sommes entretenus avec les responsables de plus de 90 SA.



## B. Les limites

### 1. Au niveau de l'échantillon

- \* 15% des structures d'accueil identifiées ayant accueilli et/ou accueillant des volontaires français n'ont jamais répondu aux courriers électroniques.
- \* Pour 20% de SA identifiées, leur téléphone/courriers électroniques étaient erronés.
- \* De nombreux volontaires ou ex volontaires contactés via mail, ont répondu assez tardivement (1 mois après l'envoi).
- \* Les coordonnées d'1/4 des SA transmises par les volontaires/ex volontaires n'étaient plus les bonnes, pour beaucoup d'entre elles il a été impossible de trouver l'information actualisée.
- \* 5 SA ayant accueilli des volontaires français en 2011 ont arrêté leurs activités.

### 2. Au niveau de la précision/fiabilité des informations

- \* 6 structures ne tiennent pas un registre des volontaires. Pour la plupart des SA qui tiennent des registres, les informations concernant le niveau d'étude ne figurent pas. C'est la chargée d'étude, qui en croisant des informations issues des questionnaires et des entretiens, a effectué le classement.
- \* La classification des différents types de V.I.E.S n'est pas connue par les responsables des SA en Equateur, elle a donc été réalisée par la chargée d'étude en fonction des précisions et informations obtenues à travers du questionnaire préliminaire et lors des entretiens physiques.

En raison de ces problèmes, le panorama des dynamiques des engagements volontaires et solidaires en Equateur, n'a pas pu être aussi exhaustif et précis que prévu.

## III. ANALYSE DES RESULTATS

### A. Typologie des structures d'accueil



## 1. Une majorité de fondations et d'associations/ONG

Tableau 1: Les statuts des SA. Nombre total de réponses : 63

Statuts des SA	Nbre de SA	%
<b>Fondation</b>	27	<b>43</b>
<b>Association/ONG</b>	21	<b>33</b>
<b>Entreprise privée de tourisme solidaire</b>	7	<b>11</b>
<b>Autres</b>	5	<b>8</b>
<b>Ecole, université, centre de recherche</b>	3	<b>5</b>
<b>Total</b>	63	<b>100</b>

Comme dans d'autres études, de nombreuses structures d'accueil sont des fondations sans but lucratif dont le statut est différent de celui de la fondation en France. La grande majorité des fondations en Equateur ont un fonctionnement et une taille proche à ceux d'une association. Nous avons décidé d'inclure ce statut car il ne figurait pas dans le questionnaire.

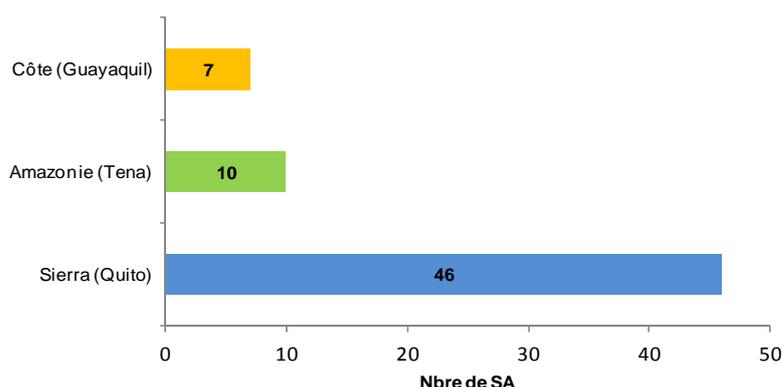
Une raison pour laquelle les SA privilégient le statut de fondation c'est qu'en Equateur les premiers organismes sans but lucratif et œuvrant pour le bien commun étaient des fondations religieuses. Dans l'imaginaire collectif, le statut de fondation bénéficie donc d'une connotation positive, tandis que les associations sont plutôt assimilées à une corporation (Association de professeurs, Association d'ingénieurs..).

Les structures d'accueil en Equateur sont en grande majorité des fondations (43%). Parmi les 27 fondations enquêtées seulement 5 reçoivent un financement international, les 22 restantes, n'ayant pas accès à ce type de financement sont donc de taille modeste. La deuxième catégorie de SA la plus représentée en Equateur concerne les Associations ou ONG, (33%). Vient ensuite la catégorie des entreprises privées de tourisme solidaire (11%), qui s'est beaucoup développée pendant cette dernière décennie, de nombreuses communautés indigènes ayant développé des entreprises de tourisme « communautaire ».

Finalement, les écoles, universités, centre de recherche, sont très peu représentés.

## 2. Une concentration des SA à Quito

Figure 1: Répartition des SA par région



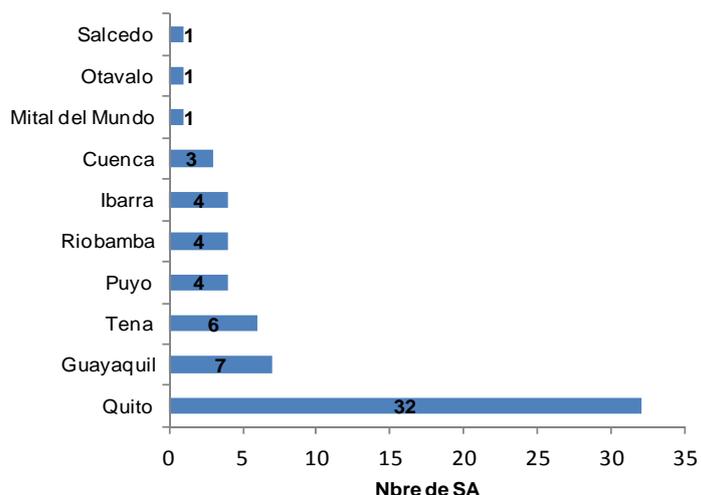
Sur les 63 Structures enquêtées, 27% (soit 17 SA) mènent des actions dans les 3 régions du pays (Sierra, Côte, Amazonie). Parmi ces SA, environ 18% (soit 3 SA) développent aussi des activités dans les Galápagos.

Toutes les SA travaillant dans l'ensemble du



territoire nationale ont leur siège à Quito.

Figure 2: Répartition des SA par ville



Pour la région des Galápagos, 10 structures avaient été contactées sans succès. Vu le coût financier (voyage/séjour) et les limitations légales (s'ils rentrent dans le pays en tant que touristes, les volontaires ne peuvent rester que 90 jours au maximum) auxquels sont confrontés les volontaires étrangers, on peut déduire qu'il y a très peu de volontaires français dans cette région.

La région la plus représentée de l'étude est celle de la Sierra (Quito, Cuenca, Ibarra, Otavalo, Salcedo, Riobamba, Mitad del Mundo) avec 73% des SA. C'est la capitale qui concentre le plus grand nombre de SA (32/63). Cette forte

concentration des structures à Quito et dans les autres villes de la Sierra peut s'expliquer par différentes raisons :

- \* Quito, est souvent la ville par laquelle les volontaires arrivent.
- \* La plupart des SA ont leur siège à la capitale. Quito devient donc un passage obligé avant de se diriger aux différents lieux des missions.
- \* Les conditions de travail et de vie sont plus confortables.
- \* Les autres villes de la Sierra, se trouvent, pour la plupart d'entre elles, à 2 ou 3 heures de la capitale.

L'Amazonie totalise 16% des structures et la Côte 11% des structures.

- \* En ce qui concerne l'Amazonie, les SA rencontrées se localisent dans les villes de Puyo et de Tena, qui sont « la porte d'entrée » de l'Amazonie Equatorienne. Ces dernières années, ces deux villes ont connu un développement important des réseaux routiers, des télécommunications, et de l'accès aux services essentiels. Dans les autres villes de l'Amazonie, plus isolées et moins bien dotées en infrastructures routières, il nous a été impossible de contacter les structures d'accueil préalablement identifiées (mail et téléphone erronés).
- \* En ce qui concerne la Côte, c'est à Guayaquil, deuxième ville la plus importante du pays, que nous avons rencontrées des SA. Guayaquil dispose de tous les comforts d'une grande ville mais elle rencontre des problèmes de violence et d'insécurité, ce qui peut pousser les volontaires à privilégier les autres villes du pays.
- \* A Manabí et à Esmeraldas, deux provinces importantes de la Côte, nous avons recensé et essayé de contacter deux structures qui nous savons accueillent des volontaires français, mais malgré nos relances, nous n'avons jamais eu de retour de leur part.



### 3. Un champ d'action aux multiples facettes

Quel est votre principal champ d'action ?	Nbre de SA	%
<i>Développement local et territorial</i>	19	<b>30</b>
<i>Education, enseignement, francophonie</i>	15	<b>24</b>
<i>Environnement, biodiversité et tourisme solidaire</i>	10	<b>16</b>
<i>Santé, éducation sanitaire et sociale</i>	8	<b>13</b>
<i>Actions Jeunesse</i>	6	<b>9</b>
<i>Droit, citoyenneté et société civile</i>	2	<b>3</b>
<i>Aménagements et Infrastructures</i>	2	<b>3</b>
<i>Autres</i>	1	<b>2</b>
<b>Total</b>	63	<b>100</b>

Tableau 2: Les principaux champs d'action des SA. (Un seul choix)

La majorité des SA en Equateur œuvrent dans plusieurs champs d'action. Afin de connaître en détail leurs différents secteurs d'activités, il leur a été donné la possibilité de choisir 3 champs d'action parmi les 10 qui leur ont été proposés. Par ailleurs, il leur a été demandé de préciser lequel parmi les 3 constituait leur principal champ d'action.

Les cinq principaux champs d'action des SA en Equateur sont :

- \* le développement local et territorial (19/63, soit 30% des SA)
- \* l'éducation, l'enseignement, francophonie (15/63, soit 24%)
- \* l'environnement, la biodiversité et le tourisme solidaire (10/63, soit 16%)
- \* la santé et l'éducation sanitaire et sociale (8/63, soit 13%)
- \* les actions jeunesse (6/63, soit 9%)

Depuis les années 80 jusqu'à 2005 on a assisté en Equateur à une augmentation du nombre d'ONG et de fondations internationales (notamment, en provenance des Etats-Unis et de l'Espagne). Ces organismes ont développé des projets de développement rural et de renforcement organisationnel au sein des communautés indigènes ainsi que dans les régions rurales du pays<sup>46</sup>.

- \* Les projets développés par ces ONG et fondations internationales englobent plusieurs axes de travail comme celui de l'éducation ou encore celui de l'environnement et de la santé.

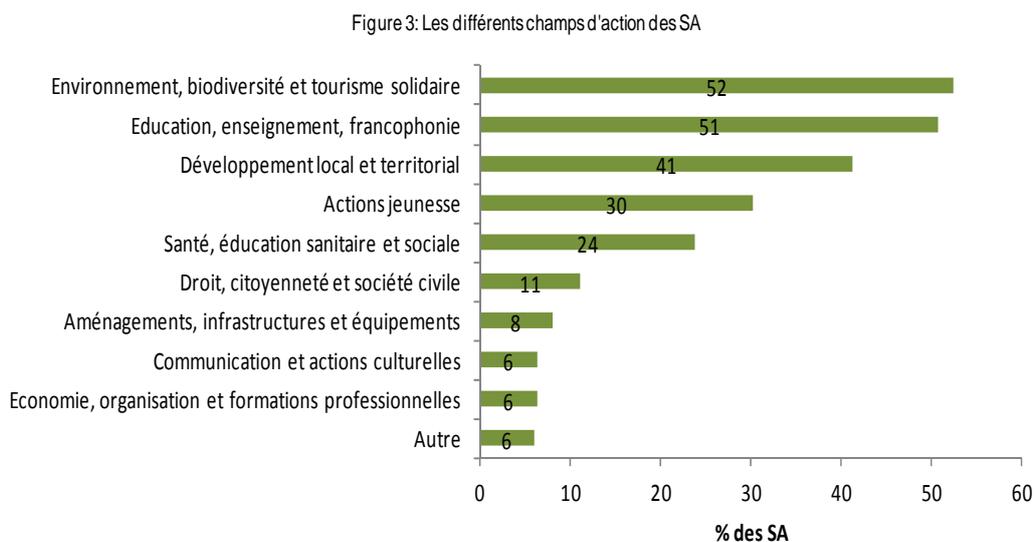
<sup>46</sup> <http://www.alterinfos.org/spip.php?article5081>



- \* Les communautés indigènes et populations bénéficiaires ont constitué par la suite leurs propres organisations (associations, fondations, entreprises de tourisme...) qui œuvrent dans les domaines déjà cités.

Bien qu'il y a un nombre important de SA travaillant de manière principale dans le champ du développement local et territorial, les domaines de l'environnement ou encore de l'éducation et de l'enseignement ont été très fréquemment abordés par les SA.

Les champs d'action les plus fréquemment cités par les SA (trois choix possibles) :



Si l'on prend en compte l'ensemble des réponses données par les SA concernant les champs d'action dans lesquels elles travaillent, c'est celui de l'environnement, la biodiversité et le

tourisme solidaire qui occupe la première place. En effet la plupart des SA ont désigné le développement local et territorial **comme leur principal champ d'action**, mais c'est le champ de l'environnement celui qui a été le plus fréquemment cité par les SA.

La grande richesse de l'Equateur en ressources naturelles explique le fait qu'une majorité de SA travaillent, entre autres, dans le champ de la protection et la conservation de l'environnement (52% des SA). Il faut aussi noter que la question environnementale en Equateur a un poids important au niveau politique, en effet le mouvement écologiste en Equateur, constitué par de nombreuses ONG environnementales, s'est institutionnalisé<sup>47</sup> et a pu exercer une influence notable sur les réformes légales et institutionnelles depuis les années 90.

Comme nous l'avons remarqué précédemment, le développement local et territorial est un champ dans lequel beaucoup de structures s'investissent (41% des SA), et qui est lié à d'autres champs d'action comme celui de l'environnement, l'éducation/enseignement (51%) ou la santé (24%).

<sup>47</sup> <http://www.cedenma.org/informacion.php?cod=3.3>

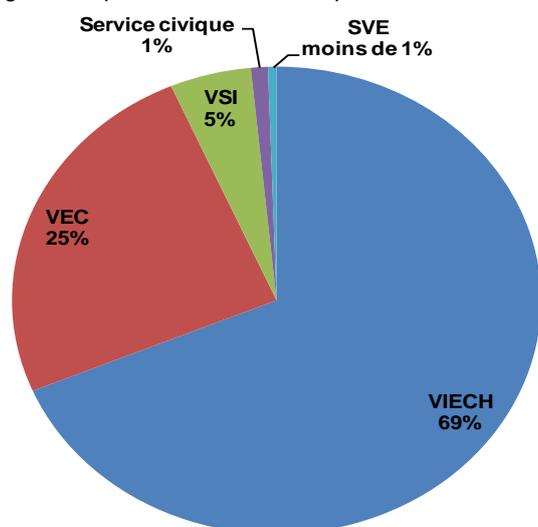


Le problème des enfants des rues est un phénomène toujours présent en Equateur. Avec environ 30% de la population qui vit sous le seuil de pauvreté, beaucoup d'enfants ne sont pas scolarisés, n'ont pas accès à la santé, et doivent participer financièrement aux besoins de leurs familles. Ils sont souvent confrontés à des problèmes d'abus sexuels et de dépendance (alcool, drogues). On peut donc comprendre qu'un grand nombre des SA œuvrent dans le champ de l'enseignement et l'éducation, la santé et l'éducation sanitaire et sociale, les actions jeunesse (30%) ou encore dans le domaine du droit, la citoyenneté et la société civile (11%).

## B. Quantification des V.I.E.S

### 1. Une prédominance de VIEch et de VEC

Figure 4: Répartition des volontaires par famille de volontariat



accueillis dans 13 SA (21%).

- \* Les Service Civique et les Service Volontaire Européen sont deux catégories très peu représentées avec 4 service civique et 2 SVE accueillis en 2011.

Pour mieux comprendre ce qu'englobent les VIEch et les VEC, nous avons décidé de créer des sous-catégories :

- \* La catégorie de VIES la plus importante en Equateur est celles des VIEch (263 volontaires, soit 69% de l'échantillon).

- \* Les VEC représentent 25% des volontaires.

- \* Ces deux catégories représentent plus de 90% des VIES en Equateur.

- \* Les VSI au nombre de 19, représentent 5% du total des VIES et sont

## a. Les spécificités des VIECh

	VIECh-Sous catégories	Nbre de volontaires	%
1	<i>Le volontaire contacte directement la SA, sans passer par un partenaire français. Il contribue financièrement pour couvrir ses frais de séjour ainsi que pour contribuer au développement des projets de la structure.</i>	115	44
2	<i>Le Volontaire contacte directement la SA, sans passer par un partenaire français. Il contribue financièrement pour couvrir ses frais de séjour et « les frais de gestion » de la SA.</i>	45	17
3	<i>Chantiers internationaux : le volontaire passe par une structure partenaire française de la SA, cette dernière reçoit pour chaque volontaire accueilli un apport financier.</i>	30	11
4	<i>Le bénévole réalise une mission de volontariat à mi-temps au sein d'une SA qu'il a contactée directement, et qui ne demande pas une participation financière.</i>	21	8
5	<i>Le bénévole réalise une mission de volontariat à mi-temps au sein d'une SA qu'il a contactée directement. Il doit contribuer financièrement pour couvrir ses frais de séjour et les « frais de gestion » de la SA.</i>	20	8
6	<i>Le bénévole réalise une mission de volontariat à mi-temps au sein d'une SA qu'il a contactée directement. Il doit contribuer financièrement pour couvrir ses frais de séjour ainsi qu'au développement de projets de la SA.</i>	15	6
7	<i>Le volontaire contacte directement la SA, sans passer par une structure partenaire française. La SA ne demande pas une participation financière.</i>	14	5
8	<i>Le volontaire contacte directement la SA, sans passer par une structure partenaire en France. Il contribue financièrement pour couvrir ses frais de séjour ainsi que pour un service d'accompagnement éducatif et personnalisé octroyé par la SA.</i>	3	1
	<b>TOTAL</b>	263	100

Tableau 3 : Sous-catégories des VIECh

✱ Sur les 63 SA enquêtées, 21 (soit environ 33%), demandent une participation financière aux volontaires. C'est surtout le cas des SA qui accueillent des volontaires d'Initiation et d'Echange. En général il s'agit de missions courtes (allant de 3 à 8 semaines).

✱ Parmi les VIECh, 115 volontaires (soit 44% de l'échantillon/ sous catégorie 1) ont réalisé une mission de volontariat au sein d'une structure locale qui leur a demandé une participation financière afin de couvrir les frais générés par le volontaire (logement, nourriture, déplacements), et pour contribuer au développement de projets (notamment pour la construction d'infrastructures et/ou l'entretien ou amélioration des mêmes).

Pour Maximiliano Moreno, directeur de l'ONG Ecotrackers, spécialisée dans les programmes de volontariats, depuis 2005 en Equateur on assiste à un développement d'organismes de volontariats « à la carte<sup>48</sup> ». Ces

<sup>48</sup> Nous entendons par « volontariat à la carte » une offre qui permet aux volontaires potentiels de choisir le type de mission, le lieu et la durée de celle-ci. Les possibilités sont ainsi très souples. En échange, le volontaire doit verser une somme qui va au-delà de la prise en charge de ses besoins de base (nourriture, logement).



organismes ont des partenaires (« des sous-traitants » : fondations, associations, communautés indigènes, refuges pour animaux, écoles...) aussi bien à Quito que dans les différentes régions du pays, qui accueillent des volontaires.

Il est difficile de savoir comment est distribué l'apport financier du volontaire, entre l'organisme qui propose les programmes de volontariat à la carte et ses partenaires. Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure ces organismes contribuent au développement des SA « sous-traitantes ». La question sur la distribution de l'apport financier du volontaire a été soulevée mais nous n'avons pas obtenu une réponse claire. Nous avons décidé de classer les volontaires qui ont réalisé leur volontariat au sein des SA ayant leur siège à Quito et travaillant avec des partenaires (d'autres SA) dans les provinces, dans la sous catégorie numéro 2.

- ✧ Un nombre non négligeable de volontaires (45, soit 17% des VIEch) effectuent leur mission auprès de SA qui ont développé des programmes de volontariats « à la carte » : les volontaires peuvent en effet choisir le(s) lieu(x), les activités et la durée de leur mission. Le montant exigé par ces SA varie beaucoup. En fonction de la SA, le montant demandé, pour une même mission de volontariat (même lieu/ même type d'activités) peut aller de 300 dollars à plus de 800 dollars (soit environ 230 -620 euros). (Sous catégorie : 2)
- ✧ Un nombre moins important de VIEch, font partie de la sous catégorie Chantiers internationaux. Au total 30 volontaires français (soit 11% des VIEch) ont été accueillis par des SA ayant des partenaires en France. Les SA reçoivent un apport financier pour chaque volontaire accueilli. (Sous catégorie : 3)

Comme dans d'autres études, en Equateur, la plupart des SA ne font pas la distinction entre volontariat et bénévolat. Nous avons classé les volontaires sous la catégorie « bénévoles » lorsque ces derniers réalisaient leur mission de volontariat (activités d'échange et de découverte) à mi-temps. De manière générale, leurs journées sont partagées entre leur mission de volontariat et des cours de langues/et/ou visites touristiques. Les différentes sous- catégories « bénévoles » rendent compte de ce qui est fait avec l'apport financier. (Sous catégories : 4,5 et 6)

- ✧ Les « bénévoles » représentent 22% des VIEch.
- ✧ Seulement 13% des VIEch ont réalisé leur volontariat auprès de structures qui ne leur ont pas demandé une participation financière, mais c'est le volontaire qui doit prendre en charge les frais de son séjour (hébergement, nourriture, déplacements). (Sous-catégories : 7 et 4).

Seulement 1% des VIEch a effectué un volontariat de « rupture » (sous catégorie : 8), celui-ci demandant également une contribution financière. Une seule structure d'accueil propose des séjours de « rupture » pour des adolescents français ayant rencontré des problèmes de désertion scolaire et familiaux. Il s'agit pour ces jeunes d'avoir une expérience à l'international leur permettant de découvrir une autre réalité (culturelle/économique, etc...). Deux éducateurs spécialisés accueillent et accompagnent ces adolescents dans le but de développer et



améliorer leurs compétences et habilités, à travers l'exécution de missions de volontariat au sein de structures partenaires.

### *b. Les spécificités des VEC*

VEC-Sous-catégories	Nbre de volontaires	%
<b><i>Le volontaire contacte directement la SA, sans passer par un partenaire français</i></b>	41	<b>43</b>
<b><i>Stagiaires (séjour obligatoire)</i></b>	34	<b>36</b>
<b><i>Le volontaire est mis en relation avec la SA par l'intermédiaire d'un partenaire français</i></b>	20	<b>21</b>
<b>Total</b>	95	<b>100</b>

Tableau 4 : sous-catégories des VEC

Les VEC représentent 25% des VIES en Equateur, et, 42% des VEC (soit 40 volontaires) ont contacté directement leur SA, sans passer par un réseau et/ou partenaire en France. Cependant une part non négligeable des VEC (21%) ont réalisé leur volontariat dans une SA qui a un partenariat avec une structure française.

- \* Les stagiaires (au nombre de 34) sont la deuxième catégorie la plus importante parmi les VEC.
- \* La catégorie des bénévoles sénior est très peu représentée parmi les VEC. Dans le cadre de l'étude un seul bénévole sénior a été recensé, qui a contacté directement son SA, sans passer par un partenaire en France. Les VEC sont de manière générale représentés en Equateur par des personnes âgées entre 27 et 55 ans souhaitant enrichir leur expérience humaine et/ou professionnelle, et souhaitant mettre à la disposition d'une SA leur compétences professionnelles.

### *c. Des volontaires « hors dispositif »*

- \* La plupart des volontaires financent leur séjour et ne bénéficient donc pas d'un dispositif de financement de l'Etat français, au total, environ 80% des volontaires rentrent dans les volontariats « hors dispositif ».

### *d. Des « volontaires-touristes »*

En ce qui concerne les volontariats effectués dans le cadre d'un séjour touristique, nous estimons qu'il s'agit de volontaires qui ont accompli une mission de volontariat sans avoir un projet au préalable, ne bénéficiant d'aucun statut ni dispositif de l'Etat français (VSI/Service Civique...). C'est en général une fois sur place qu'ils contactent la SA et demandent où ils pourraient se rendre utiles. Environ 9% des volontaires accueillis en 2011, font parti des volontariats « touristiques ».



## 2. La durée moyenne d'engagement des volontaires

La période de séjour moyenne des VIES en Equateur est de 117,4 jours soit environ 4 mois.

Il faut noter que ce sont les VSI (2 ans), les VEC (entre 3 et 6 mois), les SVE et les Service Civique (6 mois) qui ont la durée de séjour la plus longue, alors que les VIEch ont la durée de séjour la plus courte allant de 3 à 8 semaines.

## C. Typologie des volontaires

### 1. Des volontaires jeunes

Tableau 5 : l'âge des volontaires

L'âge des volontaires	Nbre de volontaires	%
<b>Moins de 18 ans</b>	24	<b>6</b>
<b>Entre 18 et 26 ans</b>	281	<b>74</b>
<b>Entre 27 et 55 ans</b>	73	<b>19</b>
<b>Plus de 55 ans</b>	5	<b>1</b>
<b>Total</b>	383	<b>100</b>

La population des VIES en Equateur est jeune :

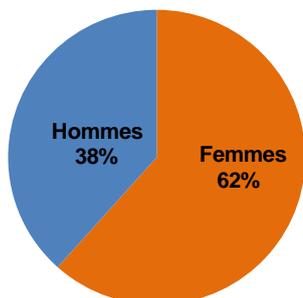
- \* 80% des VIES ont 26 ans ou moins et 99% a 55 ans ou moins.
- \* La population des moins de 18 ans est minoritaire (6%) alors que la part des 18-26 ans est très largement majoritaire (74%).
- \* Le volontariat sénior est quasiment inexistant (1%). L'absence des séniors peut s'expliquer par un manque de diffusion des besoins des SA, ainsi que par les difficultés que peuvent représenter la langue et le financement.

Cette répartition des V.I.E.S est en concordance avec les différents types de VIES qui sont majoritairement des VIEch et des VEC. Ces deux catégories sont de manière générale toujours représentées par des personnes de moins de 60 ans.



## 2. Une prédominance des femmes

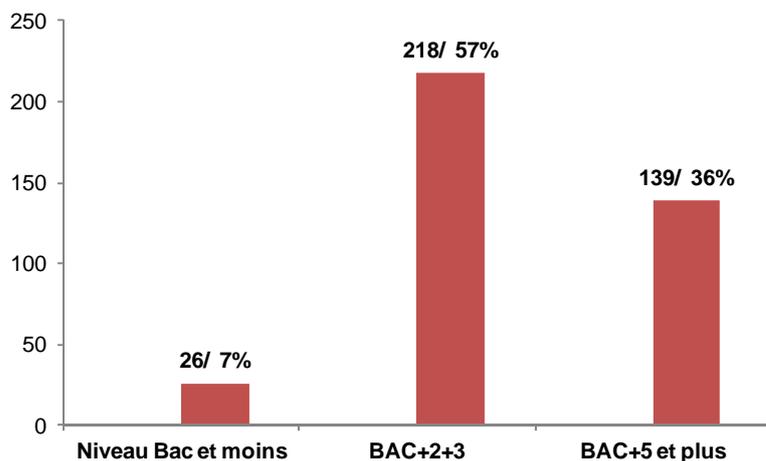
Figure 5: Le genre des volontaires



Avec 62% des VIES, les femmes sont les plus représentées en Equateur.

## 3. Des volontaires diplômés

Figure 6: Le niveau d'étude des volontaires



Ce sont les volontaires

diplômés au niveau BAC+2+3 qui sont les plus représentés (57%), viennent ensuite, les diplômés au niveau Master BAC+5 (36%). Seulement 7% des VIES sont non diplômés du supérieur.

Il faut noter que les volontaires diplômés peuvent aussi bien rechercher des séjours d'échange et de découverte (en général à la fin de leurs études) que des séjours où ils peuvent mettre à disposition leurs compétences, ou encore enrichir leur

expérience professionnelle.

Parmi les VIEch (constitués essentiellement par des BAC+2+3) si bien l'objectif principal de leurs séjours est la découverte et l'échange, de nombreuses SA nous ont fait comprendre que certaines compétences des volontaires peuvent être très appréciées même si elles ne constituent pas un critère de sélection, et que les VIEch peuvent éventuellement appuyer les SA avec leurs compétences dans certains domaines.

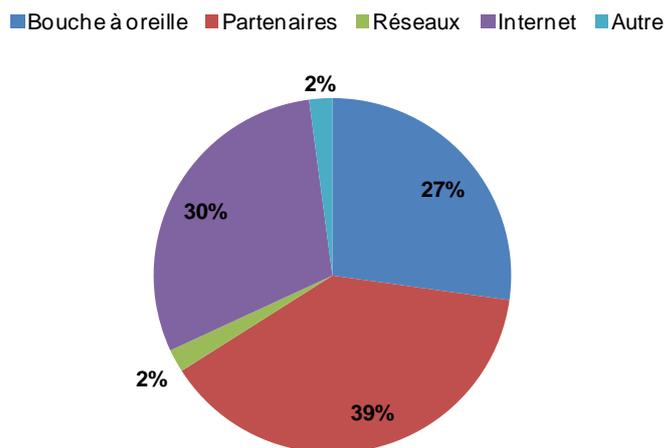
36% des VIES ont un niveau d'étude Master BAC+5, la plupart d'entre eux font partie des Volontariats d'Echange et de compétences. La présence de ces jeunes hautement diplômés s'explique en grande partie par le développement de cursus universitaires dans le domaine du développement et de l'humanitaire. Ces cursus rendent souvent obligatoire la réalisation d'un séjour à l'étranger (stages, voyages de découverte, échanges universitaires). En outre, il existe plusieurs dispositifs qui encouragent la mobilité internationale des étudiants.



## D. Typologie des partenariats

### 1. Un mode informel de connaissance du volontariat français

Figure 7: Mode de connaissance du volontariat français



\* La plupart des structures, 39% des SA, ont connu le volontariat français à travers des partenaires (notamment d'autres structures locales qui ont accueilli des volontaires français).

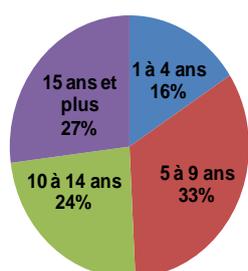
\* 30% des SA ont eu connaissance du volontariat français par le biais d'internet. A travers leur site internet, les SA reçoivent des demandes de ressortissant français souhaitant faire du volontariat.

\* 27% des SA ont connu le volontariat français par le bouche à oreille. En général ce sont des anciens volontaires qui « recommandent » la SA à leur entourage.

\* Au total 96% des SA ont eu connaissance du volontariat français de manière « informelle » (partenaires/internet/bouche à oreille).

Lors de entretiens, la plupart des SA ne connaissaient pas la variété de l'offre de volontariat français ainsi que les implications qui en découlent (en matière de coût, suivi et accompagnement des volontaires).

Figure 8: Ancienneté du recours au volontariat



\* 33% des SA accueillent des volontaires entre 5 et 9 ans.

\* 27% des SA accueillent des volontaires depuis plus de 15 ans.

\* 24% des SA accueillent des volontaires depuis plus de 10

### 2. L'ancienneté du recours au volontariat français

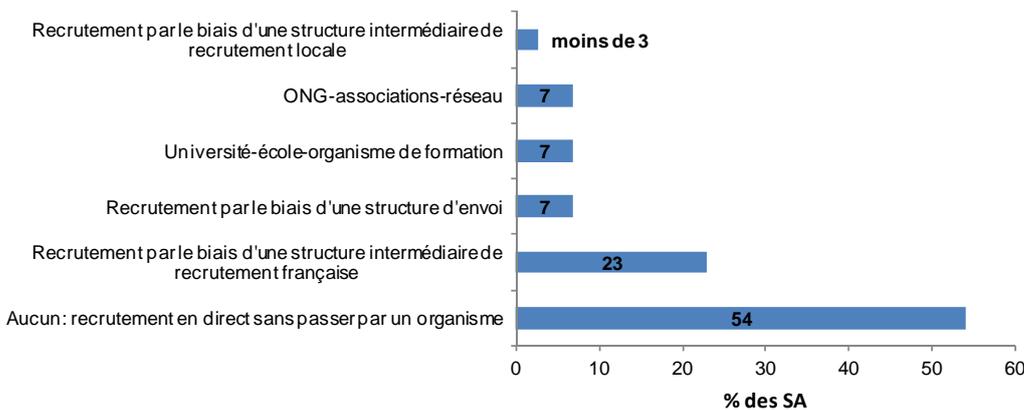


ans.

On note que la plupart des structures accueillent des volontaires français depuis au moins 5 ans, néanmoins ce recours relativement « ancien » ne se traduit pas forcément par un accueil continu de volontaires français. De nombreuses structures ont souligné le fait qu'il y a eu des périodes (plus ou moins longues, allant de quelques mois à plusieurs années) où elles n'ont pas accueilli de volontaires français. Cette absence de volontaires peut s'expliquer en partie par la crise économique qui touche la plupart des pays développés depuis 2008, étant donné que la plupart des volontaires doivent autofinancer leur séjour.

### 3. Un faible partenariat avec des structures françaises

Figure 9: Les structures partenaires des SA



Les SA recrutent principalement leur volontaires par :



Un recrutement direct : plus de la moitié des SA n'ont pas de structures partenaires pour recruter les VIES. En effet la plupart des volontaires contactent directement la

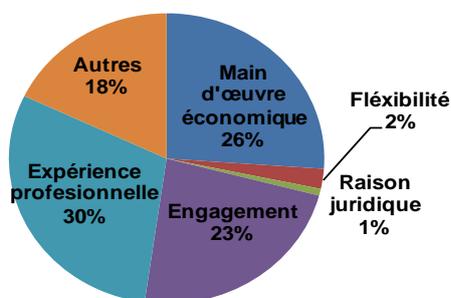
SA. (c'est notamment le cas VIEch et des VEC).

- \* Par le biais de structures intermédiaires de recrutement françaises (environ ¼ des SA) : notamment à travers la Délégation Catholique pour la Coopération, le Service de Coopération au Développement, ou encore la Guilde Européenne du Raid.
- \* Les autres recrutements des VIES se font par l'intermédiaire des Structures d'envoi (7% des SA), par des partenariats avec des universités (7%), et par l'intermédiaire d'ONG, associations, réseau (7%)
- \* Le recrutement par le biais d'une structure de recrutement locale est très peu représenté (moins de 3% des SA).



## 4. Une valorisation de l'expérience professionnelle et d'une main d'œuvre économique

Figure 10: Pourquoi accueillez-vous des volontaires français?



\* La raison d'accueil des VIES la plus évoquée par les responsables des SA est leur expérience professionnelle (30% des SA). Comme nous l'avons déjà mentionné, toutes les SA apprécient les compétences qui peuvent être mises au service de la structure.

\* La deuxième raison d'accueil des volontaires français est leur faible coût (26% des SA).

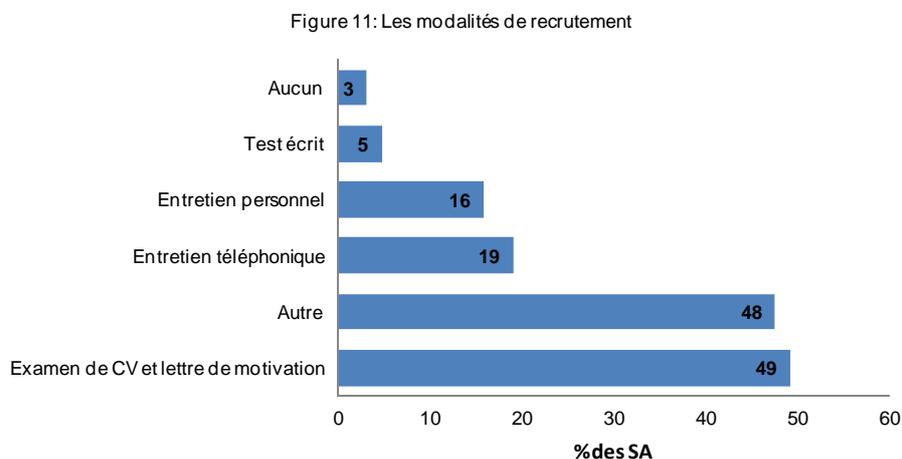
- \* Les volontaires français constituent aux yeux des responsables des SA une « main d'œuvre » qualifiée et économique.
- \* 23% des SA accueillent les volontaires français car ils valorisent leur engagement, considéré plus fort que celui d'autres volontaires étrangers et nationaux. En général les volontaires français ont déjà une maîtrise intermédiaire de la langue locale, ont une connaissance non négligeable sur le pays, et sont très impliqués dans la mission qui leur est confiée.
- \* Certaines structures ont souligné le fait qu'elles reçoivent des volontaires français car elles ont eu auparavant des bonnes expériences avec ces derniers. Les volontaires français, pour quelques SA, leur permettent de disposer de pratiques et de points de vue différents.
- \* ¼ des structures déclarent accueillir des volontaires français pour financer leurs projets, grâce à leur apport financier.
- \* Globalement, les SA sont satisfaites des volontaires français, leur attribuant une note moyenne de 8.5/10. (Seulement deux structures leur ont attribué une note en dessous de 5/10).

## E. Typologie des missions



## 1. Deux méthodes de recrutement : classique et atypique

Il existe deux méthodes privilégiées par les SA pour le recrutement des volontaires :



\* une méthode de recrutement classique avec l'examen de CV et de la lettre de motivation (49%)

\* un mode de recrutement « atypique » qui passe par une application en ligne, dans laquelle les SA ont développé un questionnaire qui leur permet de connaître les intérêts et les compétences des volontaires.

\* 14 structures d'accueil (soit 22% des SA) utilisent, entre autres, ce système de recrutement atypique, en particulier celles qui offrent un programme de volontariat à la carte. Ce mode de recrutement n'est pas incompatible avec d'autres modes de recrutement plus classiques (CV, entretien téléphonique) mais il est utilisé par de nombreuses structures comme un outil complémentaire. Seulement 8/63 (soit 13% des SA) utilisent exclusivement ce mode de recrutement.

Un autre mode de recrutement utilisé, est celui de l'échange de courriers électroniques (12/63, soit 19% des SA). Dans ce cas, le volontaire envoie un mail à la SA et les deux parties définissent ensemble la mission et modalités de volontariat, en fonction des besoins de la SA et des attentes du volontaire.

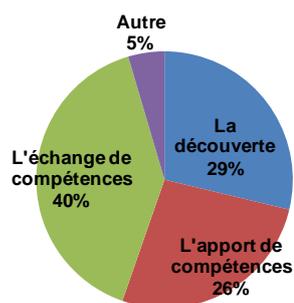
19% de SA utilisent pour le recrutement, entre autres, l'entretien téléphonique (via skype), et l'entretien en face-à-face (16%), ce dernier s'effectue si le volontaire se trouve déjà dans le pays.

## 2. Des missions où l'échange de compétences est recherché.

Les SA recherchent principalement chez les volontaires français, l'échange de compétences (40%) ou l'apport de compétences (26%). Lors des entretiens, les responsables des SA ont soulevé le besoin de compétences techniques.



Figure 12: Quels sont les objectifs des missions des volontaires français que vous recherchez?

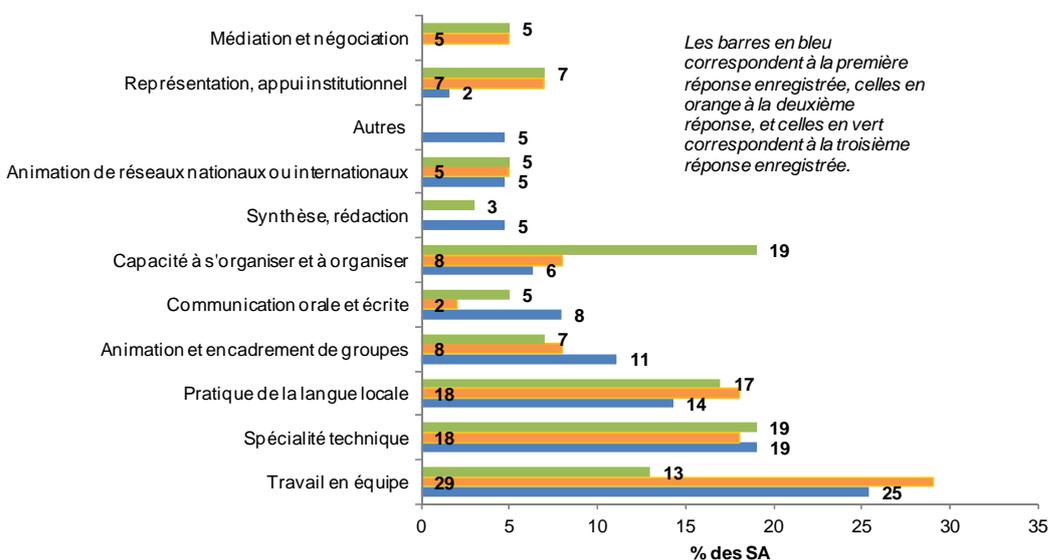


Soit, elles n'ont pas les moyens financiers pour engager une personne sur place, soit la compétence recherchée n'est pas disponible en Equateur.

La troisième place dans les objectifs des missions des volontaires est la découverte (29%), ce type d'objectif concerne principalement les missions des VIEch.

### 3. L'importance du travail en équipe et des compétences techniques

Figure 13: Les compétences recherchées par les SA



Dans cette rubrique, les SA pouvaient donner trois réponses hiérarchisées.

\* La compétence recherchée en priorité est le travail en équipe. 16/63 de SA l'ont indiqué comme première compétence recherchée chez les VIES, et elle est citée dans 67% des cas

(Pour 29% des SA en tant que deuxième compétence recherchée, et pour 13% des SA en tant que troisième compétence recherchée).

En effet, dans le cadre des activités organisées pour les VIEch ou encore pour le type de mission des VEC, la plupart des volontaires sont souvent amenés à travailler en équipe (avec les autres membres de la SA ou avec d'autres volontaires)

\* Les compétences techniques sont recherchées dans 54% des cas, dont 19% comme compétence prioritaire (Pour 18% des SA elle figure comme la deuxième compétence et pour 19% des SA comme étant la troisième compétence recherchée). Il s'agit de compétences liées à la pédagogie et à l'éducation (éducation spécialisée), à l'agriculture (agronomie, agroéconomie), à la gestion et au développement de projets, à la santé (réhabilitation des enfants ayant un handicap), et au commerce et au marketing (études de marché/commercialisation de produits).

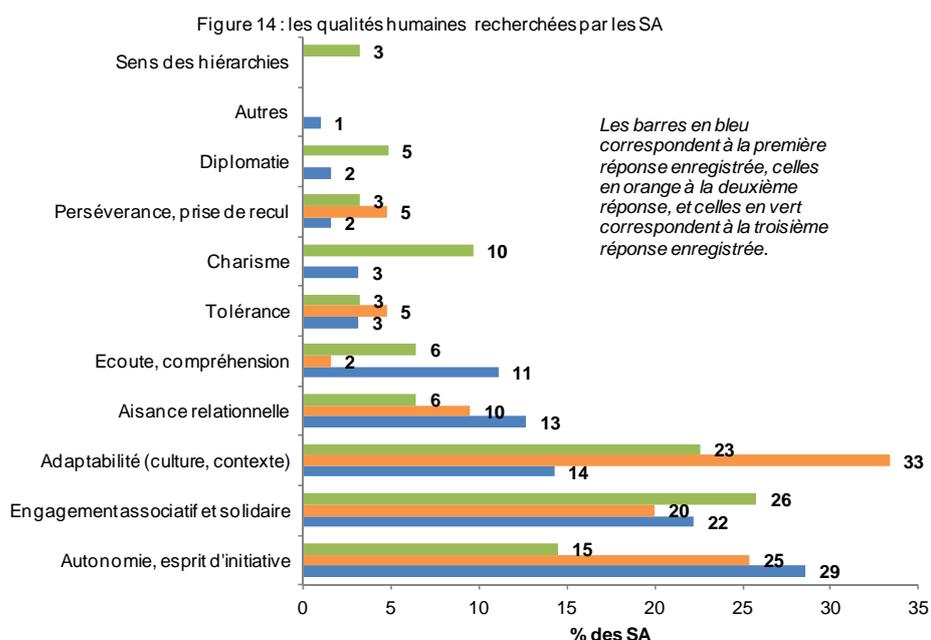


- \* Vient ensuite la pratique de l'Espagnol, citée dans 48% des cas, dont 14% comme compétence prioritaire. En effet, pour beaucoup de SA il est devenu indispensable que le volontaire ait un minimum de connaissance de l'espagnol pour une intégration rapide.

L'animation et l'encadrement de groupes est la quatrième compétence prioritaire, et elle citée dans 25% des cas. Un nombre important de volontaires réalisent des missions ayant un lien avec l'éducation et l'enfance (cours de langues/animation auprès de la petite enfance). On comprend donc l'importance attribuée à cette compétence.

L'analyse de ces 4 compétences nous permet d'émettre l'hypothèse que les SA recherchent des volontaires qui soient assez rapidement opérationnels. Pour les VIEch, ces compétences sont très valorisées mais ne sont pas nécessaires.

#### 4. L'autonomie, l'engagement associatif et l'adaptabilité : les qualités humaines recherchées par les SA



Dans cette rubrique, les SA pouvaient donner trois réponses hiérarchisées.

- \* L'autonomie et l'esprit d'initiative,

- \* l'engagement associatif et solidaire,

- \* et l'adaptabilité, sont les trois qualités qui ont été les plus évoquées par les SA.

- \* La première qualité humaine recherchée est la faculté d'autonomie

et d'esprit d'initiative (18/63 soit 29% des SA) et elle est citée par 68% des SA. Pour de nombreuses structures d'accueil il s'avère important que le volontaire puisse s'adapter aux contraintes et qu'il puisse faire preuve de réactivité.

Cette qualité est surtout recherchée par les SA accueillant des VEC, VSI et des Service civique, qui disposent de peu de ressources humaines et temporelles nécessaires pour accompagner les volontaires. Néanmoins cette qualité est aussi valorisée par les SA accueillant des VIEch (les VIEch qui ont esprit d'initiative et qui mettent leur savoir faire/compétences au service des SA sont très appréciés).

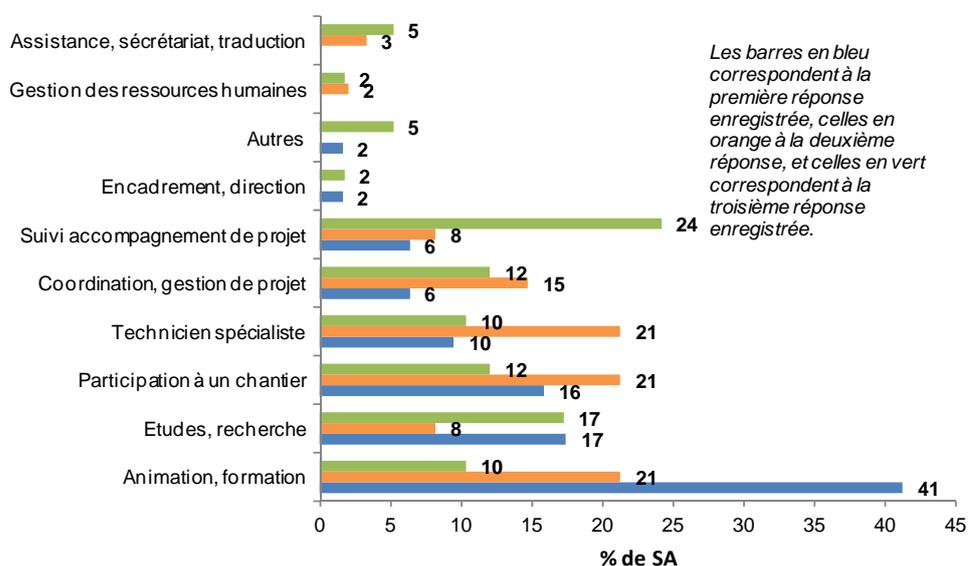


- \* L'engagement associatif et solidaire est la deuxième qualité humaine recherchée par les structures, pour 22% des SA elle figure comme une qualité humaine primordiale, et elle est valorisée par 68% des SA.
- \* L'adaptabilité (14% des SA) occupe la quatrième place des qualités humaines primordiales recherchées par les SA, et elle a été citée par 70% des SA. Pour beaucoup de structures, les missions attribuées aux volontaires peuvent changer (par des questions logistiques/climatiques/etc), l'adaptabilité est donc une qualité qui est très valorisée.
- \* L'aisance relationnelle (citée par 13% des SA comme étant la première qualité humaine recherchée) occupe la cinquième place des qualités humaines recherchées par les SA.

Pour de nombreuses structures, le volontaire ne doit pas être une charge pour la SA mais au contraire faire preuve d'autonomie et de bon relationnel avec les personnes avec lesquelles il doit être en contact.

## 5. Des fonctions occupées par les volontaires en lien avec l'animation, les études et la recherche

Figure 15 : Les fonctions occupées par les volontaires



Dans cette rubrique les SA pouvaient donner 3 réponses hiérarchisées.

Parmi les principaux champs d'action des SA on trouve le développement local et territorial qui englobe l'éducation, l'environnement ou encore la santé. Au sein de ces champs d'action, les 3 principales fonctions qu'occupent les VIES sont :

- \* L'animation et la formation pour 71% des cas, et pour 41% des SA en tant que fonction principale. Cette fonction concerne en premier lieu les VIEch et les VEC .

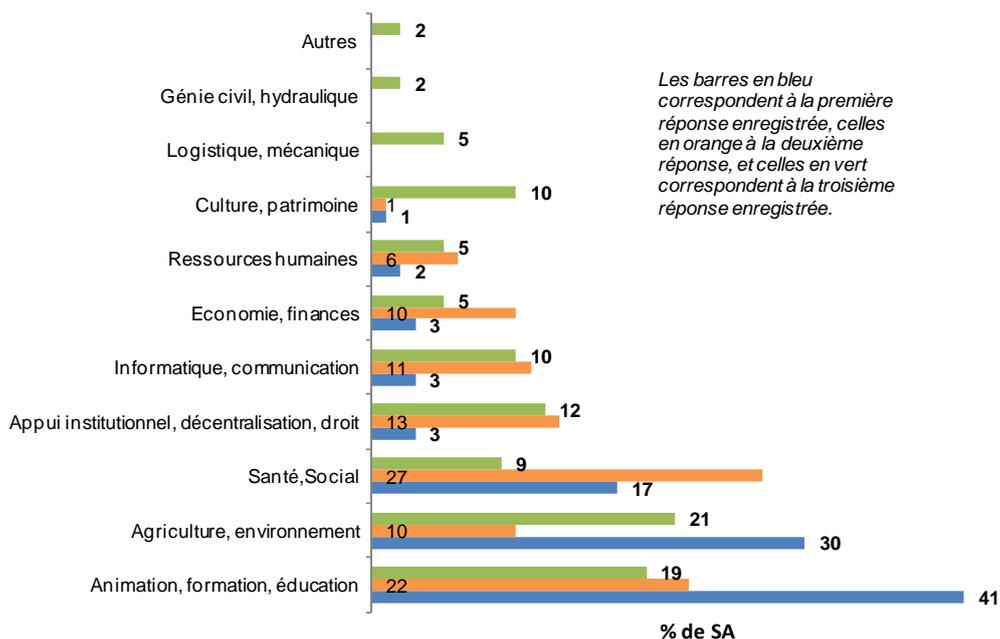


- \* Les études et la recherche est la deuxième fonction principale qui peuvent être occupées par les volontaires (17%) et pour 41% (pour 21% des SA en tant que deuxième fonction et pour 10% en tant que troisième fonction) des cas. Cette fonction concerne principalement les VEC.
- \* La participation à des chantiers pour 48% des cas, et pour 16% des SA en tant que fonction principale.
- \* La fonction de technicien spécialiste occupe la quatrième place en tant que fonction principale mais elle a été citée par plus de 40% des SA.
- \* Pour 1/3 des SA, la coordination et le suivi des projets sont des fonctions qui peuvent être exercées par les volontaires.

## 6. L'animation, la formation et l'éducation : le domaine principal d'intervention des volontaires

Dans cette rubrique les SA pouvaient donner 3 réponses hiérarchisées.

Figure 16 : Les domaines d'intervention des volontaires



Les trois principaux domaines d'intervention des volontaires français en Equateur sont :

- \* l'animation, formation et l'éducation, cités par 81% des SA, et pour 41% des SA comme étant le domaine primordiale d'intervention.

Le domaine d'intervention des volontaires est en correspondance avec le champ d'action des SA. Beaucoup d'entre elles œuvrent dans le domaine de l'enseignement et de l'éducation.

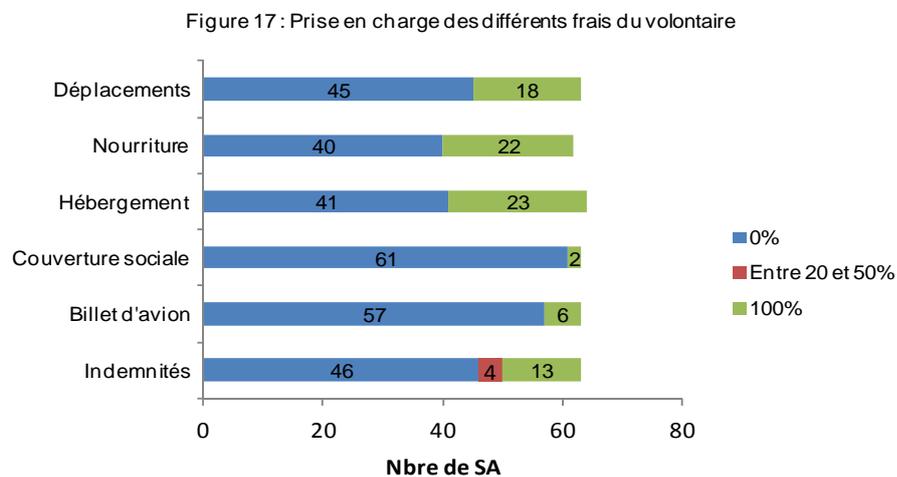
- \* l'agriculture et l'environnement occupent la deuxième place, cité par 30% de SA comme étant le domaine principal d'intervention et par 59% des structures.



- \* La santé et le social, occupent la troisième place des domaines primordiaux d'intervention, cité par 17% des SA comme étant un domaine primordial, et par 52% des SA.

## F. Prise en charge, suivi et l'accompagnement des V.I.E.S

### 1. Une prise en charge limitée par les SA des frais de mission des volontaires



Lors des entretiens, on a pu constater que les SA n'inscrivent pas dans leurs pratiques habituelles, la prise en charge des frais de mission des volontaires.

Les frais de voyage (billet d'avion) et de sécurité sociale sont pris en charge par 6/ 63 soit environ 10% des SA.

Avec peu de moyens financiers, plus des  $\frac{3}{4}$  des SA n'assurent pas la prise en charge complète de l'indemnité des VIES (seulement 13/63 la prennent en charge complètement), ni le billet d'avion (seulement 6/63) et encore moins la couverture sociale (seulement 2/63).

En ce qui concerne la prise en charge des VSI, le financement est partagé entre la SA, la SE et l'Etat français.

Il existe une très grande disparité au niveau des indemnités des VSI, puisqu'en fonction de la SA le montant peut aller de 100 à 600 dollars (soit environ 70-450 euros).

La plupart des SA qui sont en mesure d'indemniser leurs volontaires sont celles ayant un partenaire en France.



Il faut comprendre que pour beaucoup des SA en Equateur c'est le volontaire qui doit assumer ses dépenses, et pour certaines structures celui-ci doit contribuer financièrement. Il ne faut pas oublier que la plupart des SA n'ont pas la capacité financière pour assumer les frais générés par le volontaire.

Afin de pouvoir bénéficier des compétences techniques des volontaires, certaines SA vont faire un effort et prendre en charge certains frais de volontaires (hébergement, nourriture, déplacements), lorsque ces derniers réalisent une mission d'Echange et de compétences.

Environ 20% des SA prennent en charge la nourriture (le déjeuner), l'hébergement (en général les locaux des SA ou chez un membre de la SA) et les déplacements (effectués dans le cadre de sa mission).

Figure 18 : contenu de la formation

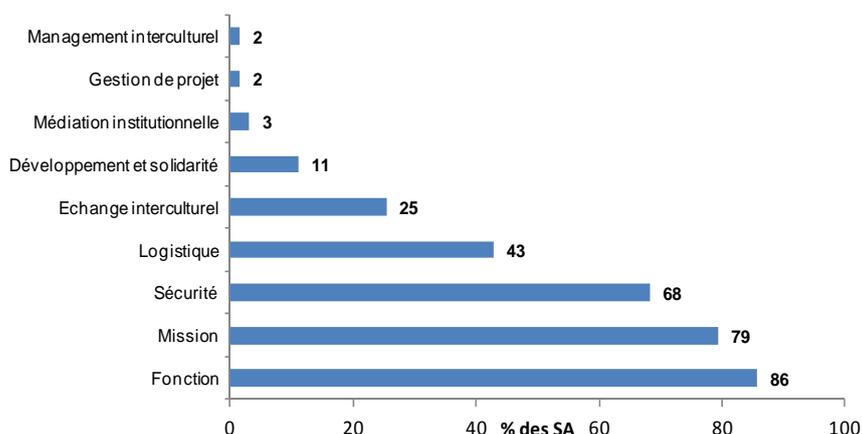
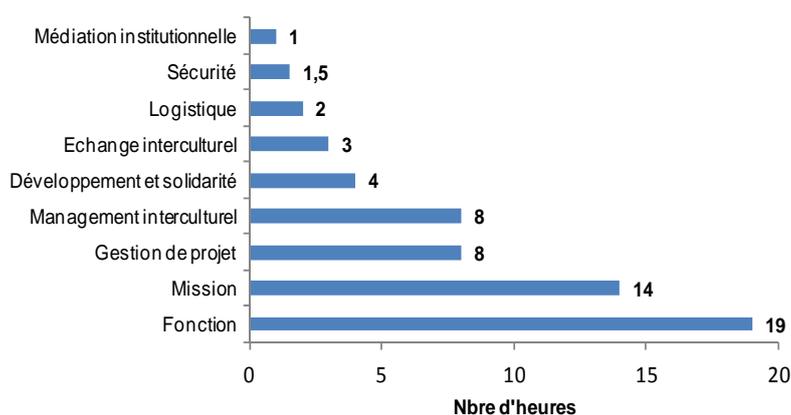


Figure 19: Nombre d'heures dédiées à chaque thématique



## 2. Une formation axée sur la mission et la fonction des volontaires

\* 73 volontaires, soit 19% des VIES, ont eu une formation au départ, effectuée par leur structure d'envoi (SE).

\* 37 volontaires n'ont pas eu de formation (9%).

90% des volontaires ont bénéficié d'une formation dispensée par leur SA. Cependant le contenu, la qualité, (les thématiques abordées) et le temps dédié à la formation des volontaires ne sont pas les mêmes pour toutes les SA, on remarque que la plupart des SA offrent une formation en ce qui concerne le cadrage de la fonction (86%) et la mission du volontaire (79%). De manière générale, lorsque les volontaires arrivent sur place, les SA réalisent une présentation de leur travail ainsi que des activités que le volontaire devra accomplir. Cette présentation peut être relativement courte (1 heure) ou peut durer plusieurs jours ou semaines, elle va dépendre de la nature de la mission et du type de SA.



En effet, la plupart des SA accueillant des VEC ont mis en place une offre de formation plus ou moins longue (une semaine ou plus) axée sur des aspects relatifs à la mission et à la fonction du volontaire. Pour la grande majorité des structures accueillant des VIEch, elles dispensent une formation sur la mission et sur la fonction du volontaire, mais à la différence des SA accueillant des VEC, celle-ci va être relativement courte (quelques heures, voire moins).

La sécurité (68%) et la logistique (43%) font aussi partie de l'offre de formation des SA. Peu de structures incluent dans leur formation la thématique du développement et de la solidarité (11%), ce sont de manière générale des SA qui accueillent depuis plusieurs années des volontaires étrangers et qui disposent de moyens financiers, logistiques et humains qui peuvent mettre en place ce type de formation. Les autres thématiques sont abordées par une minorité de structures d'accueil.

Si l'on regarde de près, les structures d'accueil qui dispensent une formation à l'arrivée, consacrent en moyenne entre 14 et 19 heures pour former les volontaires sur des aspects relatifs à leur mission et la fonction qu'ils vont accomplir.

Cette formation, centrée sur des aspects pratiques, montre que les SA ont besoin de volontaires qui puissent être rapidement opérationnels.

Deux structures parmi celles qui proposent des programmes de volontariat à la carte et qui ont déjà quelques années d'expérience, ont élaboré un programme de volontariat relativement structuré, qui intègre un temps de formation, d'adaptation et d'intégration: accueil des volontaires à l'aéroport (Quito), une semaine de formation où sont notamment abordées des thématiques relatives à la mission et fonction du volontaire, ainsi que des aspects liés à la logistique et à la sécurité du volontaire. La gestion de projet et le management interculturel, sont des thématiques très peu abordées par ce type de SA. Des visites de la ville sont organisées dans le cadre de cette semaine d'intégration des volontaires, ils sont accompagnés sur les lieux où ils accomplissent leurs missions. Elles disposent en outre d'un référent sur place (au sein des SA « sous-traitantes ») qui s'occupe de l'accompagnement et du suivi du volontaire.

Pour les autres structures, qui demandent une participation financière aux volontaires, mais qui n'ont pas un programme de volontariat structuré, une formation des volontaires avant de commencer leur mission n'est que peu ou pas du tout intégrée dans leurs activités.

Pour une majorité de SA, qui manquent des ressources temporelles, humaines et financières, il s'avère difficile de mettre à disposition des volontaires une offre de formation holistique et de qualité.

Ces éléments nous permettent de souligner que l'offre de formation est limitée (aussi bien dans les thématiques que dans la durée), en effet si bien différentes thématiques font partie des formations, celles-ci ne sont que très peu approfondies. Parmi les 63 structures, une seule propose une formation globale, il s'agit d'une structure de taille moyenne agréée pour accueillir des SVE, et accueillant des volontaires étrangers depuis plus de huit ans.



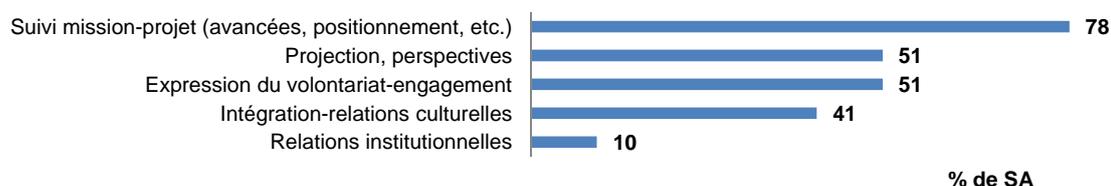
### 3. Un suivi informel, focalisé sur l'accomplissement du travail des volontaires

#### a. Le contenu

La plupart des SA déclarent qu'un suivi de leurs volontaires est réalisé (61/63, soit 98% des SA).

Ce suivi est majoritairement effectué par la SA (80%), et il porte surtout sur l'avancement du projet et des

Figure 20: Le contenu du suivi

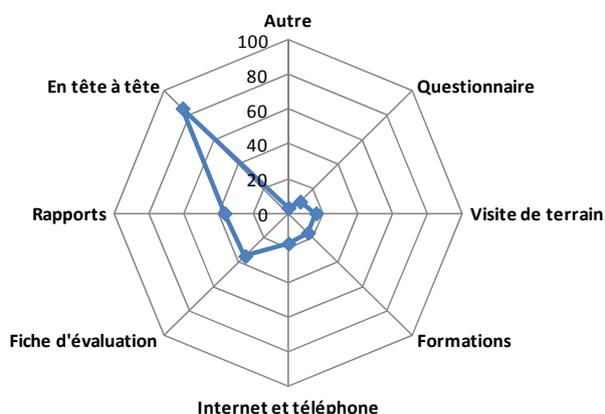


objectifs, mais dans plus de la moitié des cas, il porte aussi sur les perspectives et projections du

volontaire, ou encore sur son engagement.

41% des SA ont déclaré réaliser un suivi de l'intégration du volontaire.

Figure 21: Modalités du suivi



#### b. Les modalités

L'entretien en tête à tête est la modalité de suivi prédominante avec 54 SA (soit 86%) qui déclarent la pratiquer. La plupart des entretiens effectués restent informels et abordent des thèmes qui dépassent le cadre habituel d'un suivi.

En général les entretiens se réalisent lors des réunions hebdomadaires des équipes de travail.

L'organisation d'entretiens ad hoc par les SA, destinés au suivi du volontaire, est une pratique très peu développée par la grande majorité des SA. Pour ces dernières, c'est le volontaire qui doit formuler la demande d'un entretien, en fonction de ses besoins : « si le volontaire en a besoin » (Entretiens SA 2012)

La plupart des structures combinent cette modalité avec les rapports (37%), et les fiches d'évaluation (36%). La modalité de suivi par internet et téléphone, les formations et les visites de terrain, sont des modalités de suivi qui sont pratiquées par environ ¼ des SA.



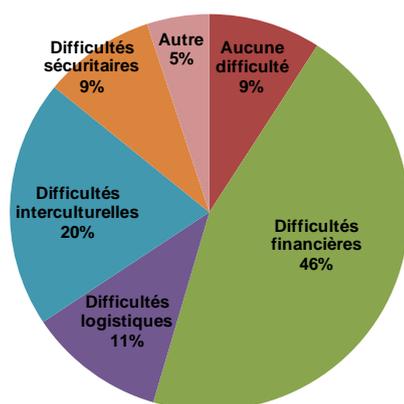
### c. La fréquence

Pour plus de la moitié des structures d'accueil, le suivi s'effectue entre une fois par semaine et une fois par mois. En effet les volontaires côtoient les responsables des SA et autres membres de façon régulière.

## G. Les Besoins et attentes des structures

### 1. Des difficultés financières pour accueillir des V.I.E.S

Figure 22: Difficultés rencontrées par les SA



Seulement 9% des SA ont indiqué ne pas avoir rencontré de difficultés dans l'accueil des volontaires.

\* Presque la moitié des SA (46%) ont souligné avoir rencontré des difficultés financières pour accueillir les volontaires, parmi ces SA plusieurs responsables ont manifesté qu'ils aimeraient accueillir d'avantage de volontaires, mais leurs ressources financières limitées ne leur permettent pas d'assumer un tel coût.

La situation financière, souvent précaire des SA explique pourquoi plusieurs d'entre elles ont recours au volontariat à la carte. En effet celui-ci permet non seulement de couvrir les frais liés au séjour du volontaire mais aussi de couvrir les frais de fonctionnement des SA.

- \* 20% des SA ont eu à affronter des difficultés interculturelles, celles-ci touchent majoritairement les structures accueillant des volontaires depuis peu de temps.
- \* 11% ont rencontré des difficultés logistiques (hébergement du volontaire).
- \* 9% des SA ont rencontré des difficultés sécuritaires (notamment des vols).

Certaines structures ont souligné avoir rencontré des problèmes au niveau du visa, en effet en Equateur il existe un visa spécifique pour les volontaires, mais celui-ci engage les structures d'accueil à assumer tous les frais liés à

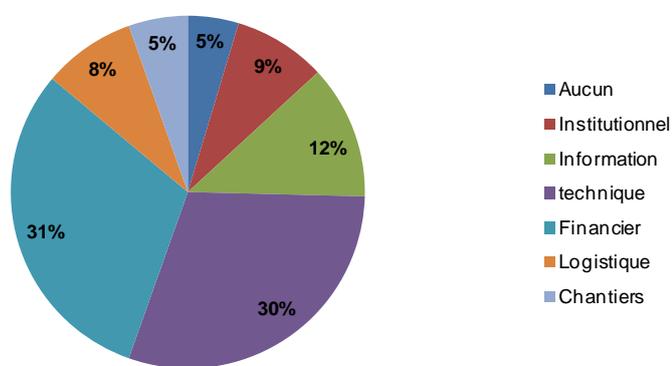


l'accueil du volontaire. Certaines SA sont donc réticentes à demander ce type de visa pour leurs volontaires. Ces derniers, pour la plupart, entrent dans le pays en tant que touristes (sans visa pour une période maximale de 90 jours, avec la possibilité de faire prolonger son séjour sur place de 1 ou 3 mois par l'intermédiaire du service de l'immigration).

## 2. Un besoin de compétences techniques

\* Les deux principaux besoins des structures sont les compétences techniques (éducation spécialisée, agronomie, marketing...) et l'appui des volontaires dans le domaine financier. 31% des SA souhaitent

Figure 23: Les besoins des SA en terme de volontariats à l'international



disposer de compétences leur permettant d'augmenter leurs ressources financières pour le développement de projets.

12% des SA souhaitent recevoir davantage d'informations sur l'offre de volontariat français. La plupart d'entre elles ne connaissent pas les différents statuts de volontariat et leurs implications, et ce manque d'information touche aussi les structures qui sont plus familiarisées avec le volontariat français, en effet une structure accueillant un VSI n'était pas au

courant des droits de congés qu'implique ce type de contrat.

9% des SA souhaiteraient recevoir des volontaires pour un renforcement institutionnel, tant au point de vue technique que logistique.

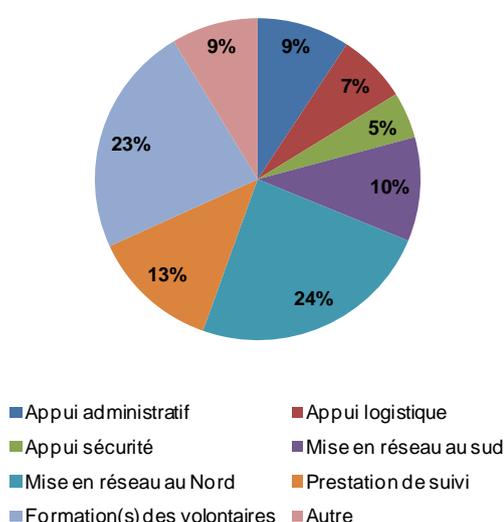
## 3. Une demande de mise en réseau et d'appui au niveau de la formation.

Les attentes des SA en Equateur vis-à-vis de France Volontaires concernent principalement la mise en réseau avec des structures du « Nord » (24%). Elles sont ouvertes à un cofinancement des volontaires avec des structures françaises. Elles aimeraient de l'aide au niveau de la diffusion de leurs projets et de leurs besoins en matière de volontariat.



- \* Avoir plus d'information sur les dispositifs permettant de soumettre des projets à des structures du Nord pour obtenir des financements, ainsi qu'une mise en relation avec des associations ou structures qui trouveraient le candidat en fonction du profil demandé (santé, éducation, agriculture, gestion de projets, marketing), font partie des services attendus de la part de France Volontaires.
- \* Nombreuses structures souhaitent recevoir des étudiants ou jeunes diplômés, France Volontaires pourrait donc aider à la constitution de partenariats entre les SA avec des universités ou écoles.
- \* La deuxième attente concerne la formation des volontaires. La plupart des structures, lors des entretiens ont signalé que dans le but de mieux accueillir les volontaires, il devenait de plus en plus nécessaire de les former.

Figure 24: Type de services



- \* Elles souhaiteraient recevoir le soutien de France Volontaires au niveau de la formation (23%) ainsi que dans le suivi des volontaires (13%).

- \* 10% des SA souhaitent un appui au niveau de la mise en réseau avec les structures du sud, notamment avec de SA accueillant des volontaires français, dans le but d'établir un dialogue et partager leurs expériences.

- \* Un certain nombre de structures souhaitent recevoir une formation leur permettant de mieux accueillir, accompagner et suivre les volontaires.

- \* Certaines structures ont des attentes au niveau administratif, en ce qui concerne un appui dans la procédure et les formalités pour pouvoir recevoir des volontaires français.

## CONCLUSION

L'étude sur les dynamiques des V.I.E.S a permis de mieux appréhender les principales caractéristiques des engagements volontaires et solidaires des français en Equateur. Par ailleurs, elle a contribué à faire connaître à un large public les missions de France Volontaires : SA, institutions gouvernementales, associations et ONG.

63 structures d'accueil ont été enquêtées et représentent 383 V.I.E.S. Une majorité de ces volontaires sont des Volontaires d'Initiation et d'Echange, et des Volontaires d'Echange et de Compétence, âgés de 18 à 26 ans. La plupart des volontaires contactent directement les SA et autofinancent leur séjour.

Les structures d'accueil sont pour la plupart des fondations, associations ou des ONG, qui œuvrent essentiellement dans les domaines du développement local et territorial, l'éducation et l'enseignement, et l'environnement.

Une part non négligeable de structures en Equateur propose un « volontariat à la carte », pour certaines d'entre elles, celui-ci est essentiel pour le financement de leurs différents projets. Ce phénomène tend à s'accroître depuis 2005.

Les SA ont un grand besoin en matière de compétences techniques, le principal objectif des missions étant l'apport ou l'échange de compétences, elles accueillent les volontaires français misant sur leur expérience professionnelle, or la majorité des volontaires sont détenteurs d'un BAC+2+3, ils sont donc pour la plupart d'entre eux inexpérimentés.

Toutes les structures enquêtées ont manifesté le désir d'accueillir plus de volontaires français qualifiés. Néanmoins très peu de structures sont en mesure de prendre en charge les frais de mission du volontaire (indemnité, billet d'avion, assurance...).

Si des formations sont effectuées, elles sont axées sur des aspects liés à la mission et à la fonction du volontaire. Le suivi et l'accompagnement du volontaire ne portent pas sur son projet personnel, mais se focalisent sur l'avancement des objectifs à atteindre par le volontaire dans le cadre de sa mission.

La plupart des SA n'ont pas de partenaires en France et ont connu le volontariat français par des voies informelles (partenaires locaux, bouche à oreille, internet), ce qui montre que le volontariat français est très peu structuré en Equateur.

Les structures, ont exprimé une demande de mise en réseau avec la France, des formations (pour les volontaires et les SA), et un appui au niveau du suivi et de l'accompagnement des volontaires. France Volontaires pourra développer son travail auprès des SA dans ce sens.

Grâce aux contacts déjà noués dans le cadre de cette étude, un réseau de SA accueillant des volontaires français pourra être constitué, il faudra par la suite développer des actions pour entretenir et élargir ce réseau.

En Equateur, France Volontaires peut devenir une référence dans la formation, le suivi et l'accompagnement de tous les acteurs du volontariat, étant donné qu'aucun organisme (public, privé ou associatif) propose ce type de services.



Pour se positionner au niveau national, il s'avère important de renforcer les liens avec les organismes de volontariat national (La Table du volontariat/ le Secrétariat des Peuples, Mouvements Sociaux et de la Participation Citoyenne), ainsi qu'avec d'autres organismes de volontariat international (la coopération Allemande/Coréenne).

Dans le but de contribuer au développement qualitatif et quantitatif des V.I.E.S en Equateur, l'Espace Volontariats en Equateur de France Volontaires devra être en mesure de :

- \* Mieux informer l'ensemble des acteurs VIES :
  - \* Développer les outils de communication (réseaux sociaux, site web).
  - \* Présentation des missions de France Volontaires au sein d'événements en lien avec la solidarité et le volontariat.
- \* Mieux orienter et mieux conseiller les volontaires :
  - \* Disposer d'un panorama plus riche sur les organismes de « volontariat payant » (objectifs, types de missions proposées, coût, expériences d'anciens volontaires, ...)
  - \* Dans la mesure du possible et lorsque l'information est fournie, réaliser des visites aux « structures partenaires » des organismes de volontariat payant, dans le but d'évaluer les conditions et modalités des missions.
  - \* Réaliser une actualisation des SA accueillant des volontaires français ( afin d'élargir le réseau).
  - \* Créer un guide pour les volontaires (informations sur le pays, conseils pratiques, présentation des SA et leur domaine d'action, description des organismes de volontariat payant...)
- \* Appuyer la formation, le suivi et l'accompagnement des acteurs du volontariat :
  - \* Proposer une offre de formation sur différentes thématiques destinées aux SA, et une formation adaptée pour les SA accueillant des VIEch et pour celles accueillant des VEC.
  - \* Organisation pour les VEC de rencontres/ateliers permettant un échange d'expériences.
  - \* Vu le nombre important de VIEch, développer des actions dirigées vers ce public : organisation de sessions d'accueil et à la fin de leurs missions, dans le but de valoriser leurs expériences.
  - \* Accompagner les volontaires tout au long de leur mission avec des sessions de préparation au retour.
  - \* Des déplacements dans des villes préalablement identifiées doivent être prévus, dans le but de faire bénéficier de cette offre de formation et d'accompagnement au plus grand nombre de SA et de volontaires.
  - \* Organiser des activités en fonction des demandes et attentes formulées par les acteurs du volontariat.
- \* Faciliter la mise en réseau des acteurs VIES.
  - \* Contribuer à la mise en place d'un réseau de SA accueillant des V.I.E.S .
  - \* Mettre en relation les SA avec des partenaires « potentiels » (SE, associations ou ONG travaillant dans le même domaine/ universités, écoles) qui pourraient porter les projets des SA et trouver les volontaires en fonction du profil demandé.
  - \* Diffuser les besoins des SA (aider les SA à mieux définir leurs priorités, le profil recherché/ création d'un fiche de mission « standard »/ traduction des fiches en français)

